**Les monastères moldaves dans la période du « dégel » (1954-1958)**

**I-er partie**

**http://www.bogoslov.ru/persons/656180/index.html**

La période du Dégel a commencé immédiatement après la mort du Staline et a pris fin au début des années 60 ou plutôt en 64. Le Dégel, largement associé dans la mémoire de la société avec la libéralisation et la libération des détenus du GOULAG, est considéré comme étant un événement négatif par les croyants et les historiens ecclésiastiques. Pourquoi existe-t-il une opposition majeure des hommes de l’Eglise à la politique khrouchtchévienne ? Quelles sont les particularités de cette politique ?

Historiquement, la période du Dégel peut être divisée en deux parties : 1954-1958 et 1958-1964. Nous nous proposons d’étudier ces deux périodes à part. Comment, donc, se déroula la vie monastique en Moldavie entre 54-58 ? Quels étaient les rapports entre les monastères et l’administration étatique ? Et entre les monastères et le pouvoir ecclésiastique ? Quelles formes d’activité accomplissaient les moines et les moniales ? Comment se déroula le conseil monastique du 55 et quel fut les conséquences ? Quels ont été les résultats de la visite du patriarche Alexis (Simanski) en Moldavie en 56, pour le monachisme ?

**La vie monastique et l’administration étatique**

Au début, examinons les relations entre l’Etat et l’Eglise, pendant cette période.

 Les changements heureux qu’ont connus la vie politique du pays, après la mort de Staline, ont nourri l'espoir d'une normalisation future des relations, entre l’Eglise et l’Etat Soviétique, entre la vie monastique et le gouvernement. On se mit à libérer, au début par amnistie, ensuite par réhabilitation, des prêtres, des moines, des prisonniers incarcérés dans les camps, avant la guerre, mais aussi ceux qui avaient été arrêtés après la guerre, pour « activité antisoviétique » ou pour « collaborationnisme » avec les fascistes. Ce n’est qu’en 54-55, que des dizaines de prêtres et de moines rentrèrent en RSSM, de leurs lieux de détention. Parmi eux, il y eut l’archimandrite Varlaam (Chiriţa)[[1]](#footnote-2), un savant théologien, ayant reçu une formation en France et en Italie, condamné en 1945, le hiéromoine Mercurii (Iaţco), doyen du monastère de Hlinceni en Roumanie, condamné en 1948[[2]](#footnote-3), le hieromoine Seraphim (Chiperi)[[3]](#footnote-4), et beaucoup d’autres. Mais il était encore tôt pour se réjouir, l’agression athéiste et la lutte contre le monachisme continuèrent de sévir durant cette période.

 Les présidents du Conseil des Ministres d’URSS, à la tête du gouvernement soviétique de 1953 à 1958 (G. M. Malenkov et N. A. Boulganine) ne s'immisçaient pas, de façon générale, dans les relations ecclésio-gouvernementales. Ainsi l’Eglise avait-elle la possibilité de se développer par ses propres moyens. Et bien que le Primat, le Patriarche de Moscou et de toutes les Russies, Alexis (Simanski), rencontrât l’un et l’autre des ces deux hommes et que ceux-ci lui promirent d'agir en faveur des besoins de l’Eglise, ces rencontres ne donnèrent aucun résultat sérieux.

 Cependant, le premier secrétaire du Comité Central du Parti Communiste de l’Union Soviétique, H. S. Khrouchtchev, adopta une position toute autre. Avec sa désignation en septembre 1953, à cette fonction, on vit se dessiner, peu à peu, les signes d’un éventuel changement de la situation de l’Eglise en URSS, dans le sens d’une détérioration. Les journaux annoncèrent un changement rapide de climat, les médias, centraux et locaux, publiaient, en abondance, des chroniques antireligieuses. Les administrations locales attaquaient les paroisses et les communautés monastiques. Les activistes du PC agissaient de manières malfaisantes. Prenons l’exemple du monastère Calaraşovca : en 1954, le kolkhoze « Lenina » du village Ungri voulut soustraire 0.25 ha du terrain du monastère, pour construire des bâtiments administratifs[[4]](#footnote-5). Le cas du village Suhuluceni : les activistes locaux du parti communiste détruisirent la Croix du carrefour du village, le 13 novembre 1954[[5]](#footnote-6). En même année, plusieurs prêtres ont été soumis aux impôts illégaux (Ştefan Primovici, Averchii Mereuţa, Atnatolii Puşcaş et autres)[[6]](#footnote-7). La liste des injustices peut être facilement compléter.

Le Comité Central du PCUS souligna, à maintes reprises, la nécessité de renforcer la propagande athéiste dont il estimait qu'elle avait été complètement négligée, tout en mettant en garde, contre des « attaques trop violentes » des croyants. Le 7 juillet 1954, fut rédigée, à la requête de Khrouchtchev, un texte du Comité Central du PCUS, intitulé : « Des insuffisances flagrantes de la propagande scientifico-athéiste et des mesures en vue de son amélioration »[[7]](#footnote-8). D'après cette directive, les organisations locales du parti furent jugées responsables de ces « insuffisances flagrantes ».

 Cette directive du Comité Central stimula le déchaînement, dans la République Moldave, d’une campagne de propagande athée de grande envergure. Les appels du Parti furent accueillis par les komsomols avec une ardeur particulière. Le 25 Août 1954, le Présidium des syndicats de RSSM rédigea une directive concernant le renforcement de la propagande scientifico-athéiste et du respect d'un bon mode vie[[8]](#footnote-9). Dans la même année, vers le 1-er septembre, du faîte de la construction de la Centrale hydro-électrique de Dubăsari sur le fleuve Dniestr, cinq églises : deux en activité et trois en inactivité furent démolies[[9]](#footnote-10).

 Cette nouvelle pression, exercée sur l’Eglise en Union Soviétique, eut un écho considérable à l’Ouest et suscita toute une série de réactions désapprobatrices dans la presse étrangère, ce qui minait l’autorité du gouvernement soviétique. Les arguments des détracteurs de la campagne déchaînée, menée en URSS contre l’Eglise, parvinrent à Khrouchtchev, qui les soutint. A son initiative, une directive du Comité Central intitulée : « Des erreurs commises dans l'exécution de la propagande scientifico-athéiste au sein de la population » fut adoptée, le 10 novembre 1954. Par son contenu, cette directive marquait l’arrêt des oppressions : « Il faut obliger les comités régionaux, les comités locaux du PCUS, le Comité Central des PC des républiques de l’Union et toutes les organisations du Parti, de s'abstenir définitivement des erreurs commises dans la mise en œuvre de la propagande athéiste, et, dorénavant, en aucun cas ne permettre, de quelque façon que ce soit, de blesser les sentiments des croyants et du clergé. L’administration doit s'abstenir de toute ingérence dans les activités de l’Eglise »[[10]](#footnote-11). Concernant la directive de 10 novembre, le Comité Centrale du PC de RSSM a émis un plan détaillé pour son exécution. Ce plan a été fait en 5 jours et est daté du 15 novembre 1954[[11]](#footnote-12).

Faire allusion aux « grossières erreurs commises sur le terrain » était un procédé communément utilisé lorsqu'il s'agissait de justifier le changement de la ligne de direction du parti. En effet, le critiquer ouvertement était jugé intolérable, le peuple étant persuadé de l’infaillibilité du Parti en la personne de ses chefs.

Ainsi changée, la politique du gouvernement soviétique, dans le domaine de la religion, permit aux prêtres, aux moines et aux croyants de pratiquer leur vie religieuse.

**Le conseil monastique de 1955**

A la date de 4-5 octobre 1955, le conseil de tous les supérieurs des monastères du diocèse a eu lieu à Chişinău. Ce fut l’unique conseil monastique du diocèse du Chişinău de la période soviétique. En 1949, la première tentative de réunir les représentants des monastères fut un échec. Le plénipotentiaire s’opposa à la convocation du conseil. « J’ai conclu, a écrit Romenskij, dans un des ses rapports, que Nectarij a essayé de convoquer le conseil monastique pour remonter la situation économique des monastères, mais ce n’est pas le seul but. Son but principal est de fortifier moralement les moines, d’affermir la discipline et l’obéissance monastique. Ce dernier point est pour nous indésirable et dommageable, parce que c’est favoriser l’influence des monastères au sein de la population. L’initiative de convoquer le conseil a été diplomatiquement rejetée »[[12]](#footnote-13).

En 1955, l’évêque Nectarij a pu convaincre Romenskij de permettre l’organisation du conseil monastique, avec la bénédiction du patriarche Alexis. Plusieurs questions se sont posées et le programme du conseil a été préparé soigneusement. L’administration diocésaine a envoyé aux supérieurs des monastères, une vingtaine de jours avant la réunion, 15 questions cruciales pour qu’elles y soient discutées. Parmi les questions proposées, nous remarquerons les questions administratives, les questions concernant les règles monastiques et les questions économiques.

Les quinze supérieurs des monastères moldaves ont participé au conseil. L’higoumène Antonin (Timus), secrétaire diocésain, l’archiprêtre George Muscinskii, doyen de Chişinău, l’archiprêtre Jacob Badarau, doyen d’Orhei, l’archiprêtre Ion Bodu, doyen du Floresti, l’higoumène Benjamin (Grossu), secrétaire du Herbovat, l’hiéromoine Akepsim (Join), secrétaire du Dobrousa et Golubovici V., comptable diocésain, ont également participé au conseil. Les autres secrétaires et représentants des monastères n’ont participé qu’à la discussion sur la situation économique.

Le conseil a débuté par une prière commune dans la chapelle du saint Elie. L’évêque Nectarij a présidé et commencé le conseil. Dans son discours initial, il a pointé les questions cruciales : la discipline et l’obéissance monastique, la résolution des problèmes économiques, la recherche « de la voie idéale » pour les moines, avec le but d’une élévation spirituelle. Il a marqué l’importance d’une coopération active, proposant aux participants d’aborder et de discuter les questions diverses.

L’évêque Nectarij, de la part de tous les participants, a envoyé un message de salutation au patriarche Alexis, le premier jour du conseil[[13]](#footnote-14). Le jour suivant, le patriarche Alexis a répondu en envoyant sa bénédiction[[14]](#footnote-15).

Le conseil a élu le vice président et les secrétaires : l’archimandrite Joachim (Burlea), supérieur du monastère Ţigăneşti, a été élu président-adjoint, l’archimandrite Grigorii Capăţină, supérieur du Noul-Neamţ, et l’archiprêtre Jacob Badarău ont été élus secrétaires.

Les questions discutées au conseil sont archivées de deux façons : la note sténographique et le document final. La première question abordée au conseil fut : « La discipline monastique »[[15]](#footnote-16). Presque tous les participants ont parlé et ont donné leur opinion à ce sujet. Le conseil a décidé de réaliser dans chaque monastère, avec toute la communauté, plusieurs réunions et discussions, d’organiser la lecture des Saints-Pères et de remettre dans le droit chemin les moines ne respectant pas la règle monastique.

La deuxième question concerna « la règle monastique et l’ordo liturgique »[[16]](#footnote-17). Cette question fut d’une importance capitale. L’évêque a souligné la nécessité de maintenir les règles et les traditions monastiques, pratiquées depuis plusieurs années. Les offices et les célébrations monastiques doivent être appliqués avec rigueur. Le conseil, à l’unanimité, a soutenu cette proposition. C’est très intéressant de remarquer que le document final contient une autre formulation. Je cite : « Etablir une uniformisation de la célébration des offices ecclésiastiques, dans tous les monastères, et les obliger à célébrer, chaque jour, la Liturgie »[[17]](#footnote-18). Nous ne savons pas si cette dernière décision a été appliquée dans la vie quotidienne des monastères.

Le résultat des discussions de la troisième question diffère entre la note du conseil et le document final. Je présente la note du conseil. « Le travail quotidien et les obligations »[[18]](#footnote-19) furent discutés avec une grande agitation. Le sujet concerna les monastères cénobitiques et les monastères érémitiques. Les participants donnèrent plusieurs propositions concernant les obligations des moines.

La quatrième question fut : « Au sujet du réfectoire et des vêtements »[[19]](#footnote-20), (dans le document final, on la trouve en troisième). Le conseil a donné plusieurs indications concernant l’amélioration de l’alimentation et des habits monastiques. Au mépris des pressions athéistes de l’époque, le conseil a ordonné aux moines d’utiliser leurs vêtements monastiques pendant les déplacements officiels et personnels.

La cinquième et la sixième question furent : « Les déplacements en ville et au marché, les vacances et le renvoi du monastère »[[20]](#footnote-21) (dans le document final, ces deux questions sont placées ensemble et elles apparaissent en quatrième position). Ces questions furent d’une grande actualité. En Moldavie, les moines se sont toujours rendus en ville et au marché régulièrement. Le conseil a mis de l’ordre dans les déplacements des moines et a fixé les périodes de vacances. Pour éviter les attaques de l’administration locale athéiste, les moines ne pouvaient voyager ou se déplacer en ville et au marché, qu’avec un papier signé par le supérieur.

La septième question fut : « L’accueil des novices »[[21]](#footnote-22), (cette question en document final est placée en cinquième paragraphe). Elle aborda les obligations des novices, qui sous la pression du pouvoir soviétique, sont obligés de passer par un nombre incroyable de bureau afin de rester fideles à leur vocation. Ils devaient se présenter aux monastères avec les papiers suivants : « le passeport, (le certificat du naissance, les diplômes obtenus)[[22]](#footnote-23), un certificat les libérant : du travail des kolhozes, des organisations publiques, des entreprises ou des autres institutions civiles, ainsi qu’un état de service de son dernier travail, un casier judiciaire, un certificat de son état de santé, une recommandation de son père spirituel et une demande adressée au supérieur du monastère »[[23]](#footnote-24). Tous ces papiers devaient être envoyés à l’évêque. Le novice ne devenait membre de la fraternité qu’après son approbation. Un des novices, de l’époque, a témoigné, que le plus difficile, dans ce parcours, était de résister aux provocations et aux obstacles administratifs[[24]](#footnote-25).

La huitième question fut « au sujet des hiéromoines qui célébraient dans les paroisses diocésaines »[[25]](#footnote-26). Les hiéromoines furent obligés de soutenir leurs monastères par tous les moyens : financier, économique et moral. A cette époque, presque 60 hiéromoines célébraient dans les paroisses diocésaines. Leurs participations financières permettaient de stabiliser la situation des monastères.

Dans la neuvième question, on étudia avec beaucoup d’attention : « L’ordination et les gratifications »[[26]](#footnote-27). L’évêque Nectarij a donné son avis sur cette situation à l’intérieur des monastères et de l’Eglise. Un avis doit être donné par le supérieur du monastère pour chaque personne proposée à l’ordination ou à la gratification.

Le lendemain, le conseil s’occupa des questions économiques et financières des monastères. Dans le document final, elles sont notées sous les paragraphes 8-11, et dans la note, elles sont placées entre 10 et 14. Les rapports, la comptabilité, les livrets de caisse d’épargne, les travaux dans les monastères, la liste des habitants, les formulaires de service des hiéromoines et d’autres questions ont été discutés. Les secrétaires des monastères furent invités à cette discussion. Ils partagèrent leur expérience personnelle et donnèrent leur point de vue, concernant l’organisation économique des monastères.

A la fin du conseil, l’évêque Nectarij célébra un Te-Deum de remerciement et énonça son espoir que : « dans le diocèse,  la vie monastique doit s’améliorer »[[27]](#footnote-28). Tous les participants exprimèrent leur reconnaissance à l’administration diocésaine et souhaitèrent que la vie monastique soit consolidée et fortifiée.

Pendant le conseil, l’higoumène Antotin (Timuş) fit la traduction du russe en roumain et inversement.

Ce fut le premier et le dernier conseil monastique de la période soviétique qui a marqué la volonté et le désir des moines et de l’administration diocésaine de résoudre les problèmes et les difficultés de chaque jour, d’augmenter l’autorité monastique et de se réunir face au péril commun qui fut : la politique antireligieuse de l’Etat.

La vie spirituelle des monastères moldaves

La vie spirituelle du cette période avait des formes et des manifestations diverses. L’augmentation de revenu, l’accroissement de novices, l’augmentation des fidèles, des pèlerins et des paroissiens des églises des monastères sont les témoignages de l’affermissement de la vie spirituelle. De jeunes novices, désireux d'emprunter la voie monastique, s'établirent dans les monastères diocésains. Ainsi, en 1953, entrèrent au monastère, dans le diocèse, 22 novices, en 1954 – 44, en 1955 – 61, en 1956 - 89[[28]](#footnote-29). Ces données nous montrent que l’afflux de nouveaux habitants dans les monastères augmentait d’année en année, la succession se transmettait. En 1955, dans les sept monastères d’hommes et les huit monastères de femmes vivaient respectivement 335 moines et 1094 moniales.

Le renforcement spirituel des monastères moldaves fut mal vu par la pouvoir soviétique. Le plénipotentiaire s’alarma en 1955 : « L’influence et l’action religieuse des monastères sur les croyants sont considérables. Qui plus est, les monastères par ses moines et moniales font tout leur possible pour intensifier ses activités, qui est pointé sur la réunion des croyants et le recrutement des novices. Ils misent particulièrement sur les jeunes gens »[[29]](#footnote-30). Au mois de mars le Conseil pour les Affaires de l’EOR a envoyé cette information sur l’augmentation du nombre des novices au CC du PC de la Moldavie. Le Conseil a souligné « l’entrée de jeunes kolkhoziens aux monastères doit être examiné par les organismes directeurs de la république »[[30]](#footnote-31). Mais durant cette période l’administration centrale du pays ne commença pas la persécution des monastères.

Grace à la politique tolérante de ces années, les monastères bénéficiaient d’une liberté d’action. Ils réunissaient les croyants pour les offices divins. « Les églises des monastères sont archipleines pendant les grandes fêtes religieuses et pendant les fêtes patronales. Les centaines des croyants furent pour les fêtes de Pâques, de Noël et d’Epiphanie dans les monastères des Hîrbovăţ, Ţigăneşti, Hirova, Tabora, Saharna, Suruceni et autres »[[31]](#footnote-32) - a rapporté Romenskij en 1955. Dans le même rapport, il continuait avec des exemples et des faits concrets : « Mille cinq cent croyants assistèrent à la fête patronale de l’Ascension au monastère Jabca et une grande foire fut organisée par delà des murailles des monastères. Plusieurs kolkhoziens ont participé à ce marché.

Dans un autre monastère celle de Chiţcani, Noul-Neamţ, trois milles croyants assistèrent à la fête de Pentecôte. Qui plus est, les croyants ont vinrent non seulement des villes et des villages voisins de la Moldavie, mais aussi des régions d’Odessa et d’Ismail.

L’église du monastère Răciula fut comble lors de la fête patronale de la Nativité de la Mère de Dieu. Plus de trois milles croyants des différents villages des régions de Călăraşi et de Bravici se sont réunis. Une grande foire fut organisée, où les spéculateurs vendirent des marchandises très convoitées.

Une foule des gens se retrouva au monastère de Căpriana lors de la fête patronale de la Dormition. Tous les habitants du village ont fêté ce jour Les gens d’autres villages des régions de Straşeni et de Chişinău ont participé aussi.

J’ai personnellement examiné ces faits dans les monastères des hommes et des femmes »[[32]](#footnote-33).

Les monastères ont eu une correspondance permanente avec la population locale, qui de son côte, ont eu la possibilité de ses nourrir spirituellement. Plus de 60 hiéromoines des monastères ont célébré dans les paroisses du diocèse. Les croyants ont profité d’être en relation directe avec la tradition monastique, pour se confesser et pour trouver des pères spirituels. En 1957, Romenskij écrivit avec une grande irritation : « Les monastères ont une communication permanente, largement répandue avec le population locale par ses habitants, qui ont des relations étroites avec leurs familles et leurs connaissances, habitants des villes et des villages de la République. Ils étendent leur influence nuisible et dangereuse parmi les masses croyants »[[33]](#footnote-34). En 1958, l’interdiction de célébrer dans les églises paroissiales fut élaborée pour les hiéromoines et ils ont été renvoyés dans les monastères.

L’influence de moines sur la population locale fut multiple. Les demandes et les sollicitations pour la réouverture des églises furent envoyées sous l’influence des moines. En 1956 les fideles ont envoyé 361 demandes pour ouvrir les églises. En premier partie du 1957 les croyants ont envoyé 193 demandes. Les demandes ont été soulignes par centaines, parfois par milles personnes. Romenskij rapporta : « les initiateurs et les organisateurs des demandes de réouverture des églises sont des prêtres, des moines, des moniales, des chantres, des affairistes et des aventuristes. Ils cherchent par leur autorité morale à influencer les croyants pour qu’ils écrivent leurs demandes aux différents instances centrales et locales du parti communiste »[[34]](#footnote-35). Presque toutes ses demandes restèrent sans réponses !

En cette période, il y eut un très petit nombre d’infractions, de manquements à la discipline et de transgressions commises par les moines et les moniales. Dans les archives un seul cas est enregistré. En 1955 un moine du Noul-Neamţ Ieronim Manole a battu l’habitant du village de Copanca, venu prier au monastère. Ce cas fut résolu à la procurature de la région de Bender. En 1957 le moine Ieronim a quitté le monastère et s’est marié[[35]](#footnote-36). Quelques moines ont quitté les monastères durant cette période aussi. Une statistique des années 1956-1957 illustre le nombre des moines et des novices qui quittèrent les monastères. En 1956, 58 moines quittèrent les monastères (dont 27 par mort naturelle) et 1957 - 30 (dont 16 par mort naturelle)[[36]](#footnote-37). Nous devons souligner que la moitié de personnes quittent les monastères suite aux décès et que l’arriver des novices compense le déficit.

Analysant la vie spirituelle des monastères moldaves, nous pouvons constater, qu’ils malgré toutes ses difficultés intérieures et extérieures maintenaient l’influence sur la population locale et son haute autorité. Ce dernier lança un défi à la pouvoir soviétique athée, qui ne tardât pas à commencer la persécution.

**La situation économique des monastères**

La situation économique des monastères durant cette période se stabilisa. Les revenus de monastères augmentèrent, l’économie s’affirma, les conditions de vie s’améliorèrent. La consolidation économique donna la possibilité aux monastères de les rénover, de construire nouveaux bâtiments et d’accomplir un service social.

L’agriculture était la ressource principale des monastères. En 1955, les monastères cénobitiques possédèrent de 646,39 ha de terrains : 338,36 ha de terre arable, 45 ha de verger et 41 ha de vignes[[37]](#footnote-38). En moyenne, on comptait 50 ha par monastère d’homme, (presque 2 ha par moine) et 60 ha par monastère de femme (presque 1 ha par moniale). Leurs revenus augmentèrent d’année en année : en 1954 la somme totale fut 1.258 milles roubles constants, en 1956 – 2.947 milles roubles. De même les revenus des églises des monastères s’élevèrent : en 1954 – 580 milles roubles, en 1957 – 800 milles roubles[[38]](#footnote-39).

Prenons l’exemple des trois monastères d’homme :

en 1954, le monastère Noul-Neamţ posséda 22,5 ha et ses revenus furent de 486 milles roubles, le monastère d’Hîrbovăţ – 102,4 ha ses revenus furent de 140 milles roubles et le monastère de Căpriana – 49,95 ha ses revenus furent de 202 milles roubles.

en 1957, les revenus du monastère Noul-Neamţ furent de 972 milles roubles, le monastère produit 29 tonnes du vin, 30 tonnes des légumes et 23 tonnes des fruits ; les revenus d’Hîrbovăţ furent 901 milles roubles, le monastère produit 28,5 tonnes du vin, plusieurs tonnes des fruits et 20 tonnes des légumes ; les revenus de Căpriana furent 681 milles roubles, 20 tonnes du vin, plus de 20 tonnes des fruits et plus de 30 tonnes des légumes[[39]](#footnote-40).

Les monastères érémitiques ont trouvé d’autres moyens d’existence. Ils ont développé les métiers traditionnels moldaves et ont organisé les entreprises diverses : ouvrage de tricot, filage, tissage de toile et autres. Prenons l’exemple du monastère de Tabora. Quatre vingt onze moniales sur les cent quatre vingt dix que comptait ce monastère ont travaillé dans la structure coopérative du tapis « Moldpromsovet », qui se trouvait sur le territoire du monastère. Les autres moniales travaillaient à leur domicile en faisant du filage et du tissage de la laine et de la soie. Les moniales avaient un salaire élevé, environ mille roubles par mois, qui leur permettaient de vivre et de subvenir aux besoins du monastère[[40]](#footnote-41).

Durant cette période, presque tous les monastères ont acquis de nouveaux équipements agricoles : les monastères Hîrbovăţ, Căpriana, Ţigăneşti, Dobruşa, des batteuses à vapeur, les monastères Căpriana, Saharna, Ţigăneşti, des moulins à vapeur et à eau. En 1955, le monastère Hîrbovăţ a acheté un tracteur avec tous ses accessoires. Le monastère Noul-Neamţ a acheté deux camions, Căpriana a acheté un camion, Hîrbovăţ – deux voitures. Les autres monastères ont eu des projets efficaces pour augmenter leurs rendements économiques.

Durant cette période, les monastères Căpriana, Hîrbovăţ et Suruceni furent électrifiés. Le monastère Hîrbovăţ a installé sa propre station électrique. Le monastère Noul-Neamţ a créé un château d’eau pour irriguer ses vergers et potagers, a creusé un étang et a planté 5 ha de vergers et des vignes. Les monastères d’Hîrbovăţ, Căpriana, Ţigăneşti ont aussi creusé des étangs[[41]](#footnote-42).

Il faut souligner les travaux de rénovations des édifices qui se produisaient dans les monastères.

A côte des moines et des moniales à la rénovation des monastères ont participé des croyants et des bienfaiteurs. Pour l’exemple : en 1954, les habitants du village Nicolaevca de la région d’Orhei, où se trouve le monastère d’Hirova, ont donné 10000 roubles pour la réparation de l’église[[42]](#footnote-43). En même année, le monastère Noul-Neamţ a restauré son cathédrale, qui fut partiellement détruite pendant la deuxième guerre Mondiale. La restauration coûta 500 mille roubles. La plupart de cette somme fut donnée par les fidèles et les bienfaiteurs du monastère[[43]](#footnote-44).

En 1956, dix monastères ont dépensé un million des roubles pour la restauration de ses édifices[[44]](#footnote-45).

En 1957, le monastère de Căpriana a dépensé plus de 300 milles roubles pour la restauration d’une de ses églises. Le monastère Noul-Neamţ a dépensé 500 milles roubles pour repeindre les peintures des murs de sa cathédrale. La même situation s’est reproduite au sein des autres monastères moldaves.

L’augmentation des revenus a donné la possibilité aux monastères de s’occuper de ses affaires économiques, de rénover et de restaurer ses églises et ses bâtiments, des financer une activité sociale.

**Les monastères moldaves sous pression de l’administration locale**

Dans l’administration locale de la république, dans les régions, des villes et des villages de la Moldavie il y a eu des malfaiteurs, qui cherchèrent à persécuter les monastères. Cette persécution se manifesta sous diverses formes : augmentations des impôts, confiscations des terrains, agressions verbales et physiques. Les moines se défendaient en déposant de multiples plaintes et portaient l’affaire devant le tribunal.

En 1954, 36 moniales du monastère Vărzăreşti ont porté une plainte contre l’administration de Nisporeni, concernant les taxes sur les produits d’élevage. Cette plainte a été transmise au Ministère des impôts de la Moldavie[[45]](#footnote-46). Nous ne savons pas le résultat de cette plainte. La même année, le supérieur de Ţigăneşti l’archimandrite Joachim Burlea porta une plainte contre l’administration de Bravici pour son exigence de taxe par l’Etat dans le cadre des contractassions avec les astrakans. La plainte fut envoyée au Ministère et l’exigence illégale de l’administration locale fut annulée[[46]](#footnote-47).

Le 10 juillet 1955, un brigandage a eu lieu dans le monastère du Suruceni. L’hièromoine Joseph (Gargalîc), supérieur du monastère, porta l’affaire devant le tribunal contre le directeur de la vinerie de Ialoveni, Karataev Arcadij, contre le président du kolkhoz « Voroşilov » de la région de Chiperceni, Vidiş et contre 5 autres personnes. Les fonctionnaires impliqués dans brigandage ont attaqué les moines pendant l’office divin. L’office fut interrompu, les fideles s’enfuirent. Père Joseph fut sauvé de l’attaque du camarade Vidiş, par des moines qui lui ont enlevé le couteau de ses mains, mais les bandits continuèrent leur action dans la cour du monastère. Ils dispersèrent les moines, prononcèrent des insanités et cherchèrent à tuer quelqu’un. Heureusement, cette dernière initiative fut stoppée. Le directeur du camp des pionniers Leuţa Victor avec ses employés Jovtis Jacob et Gorbuleac Ioan ont sauvé les moines. Ce cas fut résolu par le Procureur de la République Casanir A. S[[47]](#footnote-48).

En 1955, les monastères ont envoyé 13 plaintes aux différentes instances républicaines pour se défendre. Les moniales de Vărzăreşti ont protesté contre l’administration de Nisporeni, de cette fois, pour les taxes illégales sur les céréales. Comme le monastère ne possédait pas de terre arable, le Ministère des impôts a résolu les problèmes en sa faveur[[48]](#footnote-49). Les moniales de Răciula ont porté plaine contre l’agent d’approvisionnement régional camarade Kolesnic, qui s’est approprié un stockage de foins et de joncs utilisés pour la confection des toits dans cette région. Kolesnic fut soumit à une sanction administratif et fut obligé de les dédommager[[49]](#footnote-50). Les 13 autres plaintes, furent examinées et résolus.

En 1956, les plaintes et les protestations continuèrent. Le plénipotentiaire fut forcé de prendre la part du monastère et de les défendre. Prendrons l’exemple du monastère Jabca. La taxe sur le revenu, deux ans de suite, fut illégalement élevée. Le monastère déposa un recours en justice. Romenskij, de son part, écrivit une lettre au Ministre-adjoint des Finance de la République, dans laquelle il expliqua l’injustice. « Le monastère possède 87,20 hectares de terrains, et selon la législation, il doit payer 8 roubles par an pour un hectare. Donc, la taxe sur le revenu doit être 69 808 roubles, mais l’administration locale (section de la finance du district de Vertiujani) l’obligea à payer 78 488 roubles. La même somme fut demandée en 1955. Suite à mon information, je vous pris de vérifier la somme et de faire une régularisation. Le résultat doit être envoyé au monastère et nous devons être informés. Plénipotentiaire Romenskij. 5 juillet 1956 »[[50]](#footnote-51).

L’année 1957 fut une année de transition entre la politique tolérante face à l’église et la politique des persécutions camouflées. Le 10 août, Conseil de Ministre de la République à obligé les kolkhozes de structuré et de rangé ses terrains. Cette disposition fut orientée vers enlèvement des terrains monastiques. Les terrains de monastères qui furent enclave entre les terrains de kolkhozes furent dépossédés ou échangés. Les monastères Hîrbovăţ, Dobruşa, Jabca, Saharna, Răciula, Ţigăneşti perdirent 163,4 hectares. La supérieures du Răciula a exprimé son mécontentement[[51]](#footnote-52).

En même année, le sovkhoz « Copanca » a interrompu l’électricité et l’eau potable, qui furent utilisés par le monastère Noul-Neamţ depuis 1945. Le supérieur a porté plaine contre l’administration de sovkhoz. Le président de Ministres de la république G. Rudi a intervenu en faveur du monastère. L’électricité et l’eau furent restituées[[52]](#footnote-53). Jusqu’au 1958, la pouvoir central essayait de respecte la législation soviétique concernant la liberté, l’égalité et les droit de tous ses citoyens. La persécution ouverte fut en train de préparation.

Ce court présentation nous montre que pendant la première phase du dégel l’abuse et les attaques des certains fonctionnaires soviétiques furent stoppés par l’autorité étatique centrale. Les moines ont résisté et ont appelé à la justice, ayant plusieurs fois un résultat positif.

**Visite du patriarche Alexis et les moines**

L’évènement d’une grande importance historique pour le diocèse de Chişinău fut la visite du patriarche Alexis, a la date de 1 - 2 septembre 1956. Ce fut la première et l’unique fois pendant la période soviétique, qu’un patriarche de Moscou visita la capitale de la Moldavie. Le clergé, les moines et les fidèles du diocèse se réunirent pour accueillir leur père spirituel. Les moments d’une grande joie et de prière commune passèrent à Chişinău. Les ouailles moldaves eurent la possibilité de communiquer avec leur pasteur et de recevoir sa bénédiction. Ils ont préparé des cadeaux : l’icône du Christ-Sauveur de part des fidèles et l’icône de la Mère de Dieu appelée de Hîrbovăţ[[53]](#footnote-54) de la part des moines. Cette icône est un emblème de la Moldavie.

Le Patriarche Alexis arriva à Chişinău d’Odessa, sur invitation de l’archevęque de Chiţinău et de Moldavie Nektarij, accompagné de l’archevęque de Kherson et d’Odessa, Boris (Vik) et de l’évêque de Tchernigov et Nejinsk, André (Soukhenko). La rencontre du Patriarche eut lieu à l’aérodrome de Chişinău, le 1-er septembre 1956, en présence de l’archevêque Nektarij, du clergé, des desservants de l’administration diocésaine et du plénipotentiaire Romenskij. Le patriarche alla au centre diocésain et participa à la vigile du dimanche dans la chapelle de saint Elie.

Le 2 septembre, le patriarche Alexis prit part à la Divine Liturgie dans la cathédrale de la Nativité-du-Christ de la ville de Chişinău, remplis par les représentants des monastères des paroisses du diocèse. Voici comment l’archiprêtre Valentin Dumbrava décrivit la joie ressentie ces jours là : « les croyants de Chişinău, réunis pour rencontrer cet hôte de marque, couvrirent sa voiture de fleurs. Le marguillier de l'église reçu le Très-Saint Patriarche sur le parvis de la cathédrale avec les traditionnels pain et sel. Quand le patriarche pénétra l'église et fut revêtu de la bure patriarcale, l’archevêque Nektarij le salua, en lui disant la grande joie des orthodoxes de Chişinău, ayant le privilège de voir dans leur ville, protégée de Dieu, le Très-Saint Patriarche de Moscou et de Toutes les Russies »[[54]](#footnote-55). Romenskij, dans une note de rapport adressée au Secrétaire du Comité Central du PC de Moldavie N.N. Tcaci, ajoute quelques détails importants : « A 11 heures du matin, le patriarche a visité le cathédrale et a assisté à la liturgie pontificale, organisée à son honneur. La liturgie fut concélébrée par les archevêques Nectarij et Boris, l’évêque Andrei et le clergé de la ville. La cathédrale fut archicomble. Qui plus est, la place de la cathédrale regorgea de monde. Les fidèles reçurent et saluèrent le patriarche avec enthousiasme, le chemin, devant lui fut jonché de fleurs. Au moment où il sortît de la voiture, il fut couvert de bouquets de fleurs »[[55]](#footnote-56). Ce témoignage d’un fonctionnaire d’Etat, qui doit être critique, athée est précieux, parce qu’il aussi relate l’atmosphère de joie et l’espérance de ce jour.

 Après la liturgie, le patriarche Alexis sortit vers l’ambon et s’adressa aux croyants avec des paroles accueillantes, par lesquelles il leur expliqua comment ils pourraient et devraient s'efforcer d'atteindre la paix, comme le leur a prescrit le Seigneur Jésus Christ. A la fin du sermon, il bénit les croyants avec l’icône de la Mère de Dieu de Vladimir qu'il leur laissa en souvenir de sa visite. (Lors de sa visite à Paris en 2007, le Patriarche de Moscou Alexis II laissa également, en souvenir de sa venue, une icône de la Mère de Dieu de Vladimir).

Le jour se termina par une réception, donnée en honneur du patriarche, un tour de la ville de Chişinău et le retour des hôtes de marque à Odessa. Nous donnons encore une citation du plénipotentiaire Romenskij, qui confia, avec une inquiétude non feinte : « La visite du Patriarche Alexis dans la ville de Chişinău a suscité un grand intérêt et une animation évidente au sein du clergé et des gens d’Eglise. Ils considèrent cette visite comme un événement particulièrement important et significatif dans la vie ecclésiastique du diocèse de Moldavie »[[56]](#footnote-57).

La visite du patriarche fut un moment d’essor spirituel avant la fermeture des églises et des monastères, des persécutions de Khrouchtchev, dans le diocèse de Chişinău. Il fut un moment de renforcement intérieur et de consolidation pour le monachisme moldave, un moment triomphal et historique.

## La campagne antireligieuse des années 1958-1964 et la situation des monastères

**IIème partie**

A partir de 1958, la période du « Dégel » commença à tirer à sa fin. Un grand nombre de manifestations populaires se produisit en URSS : en 1958 – à Groznyï, en 1961 – à Krasnodar, en 1962 – à Novotcherkassk et dans d’autres villes et régions. Une nouvelle vague de persécutions religieuses a commencé en l’URSS. Le monachisme fut soumis à une persécution particulière. Plusieurs décrets, directives administratives et instructions secrètes furent alors adoptés.

La lutte antireligieuse de Khrouchtchev était bien préparée. Son but principal était que : "les églises et les monastères soient fermées par la main des prêtres". Il souhaitait avoir de bonnes relations avec l'Occident, mais il n'y parvint pas, ce qui constitua le principal motif de sa destitution. D'après son plan, la fermeture des églises et des monastères devait se produire pacifiquement, mais il faut constater qu'il n'en fut pas ainsi. En effet, en plusieurs occasions, les croyants s’opposèrent à la suppression de leurs lieux de cultes. Un fidèle fut tué au monastère de Răciula et beaucoup de moines furent déportés. Mais la politique religieuse de Khrouchtchev ne réussit pas à venir à bout des résistances et de l’attachement des moldaves à l’orthodoxie.

Quelles furent les particularités de cette période ? Par quels moyens les moines ont résisté à la politique athée ? Quelles formes de résistance furent utilisées ? Pourquoi les moines ne pouvaient-ils pas se défendre et protéger leurs édifices ? Quelles furent les méthodes d’étouffement utilisées par le pouvoir soviétique central et local ? Quelles furent les réactions de la population moldave et de l’opinion mondiale, à la persécution religieuse ?

**La politique gouvernementale centrale et les monastères**

La mise en place de mesures anticléricales massives, au cours de la période 1958-1964, se traduisit par la fermeture et la profanation de presque tous les monastères, le pillage et la destruction de près de 300 églises, la réduction drastique des effectifs du clergé. « L’opinion de la nécessité de restreindre l’activité de l’EOR et sa influence sur la population a commencé le printemps 1957 »[[57]](#footnote-58).

La « détente » politique et « la conquête du cosmos » servirent à la fois de paravent et de justification à la campagne planifiée de lutte contre l’Église. « L’éducation du peuple, le déploiement des connaissances scientifiques, l’étude des lois de la nature ne laissent aucune place pour la foi en Dieu »[[58]](#footnote-59), - avait en effet déclaré Nikita Serguéiévitch. Il avait envie de transformer la société communiste en véritable paradis terrestre. De ce fait, il n’y avait pas de place pour la religion dans cette « nouvelle » société dont l’un des fondements devait être l’athéisme. « On note, que les fonctionnaires moldaves ont élaboré et ont développé le nouveau plane de l’assaut du ciel »[[59]](#footnote-60), donc ils ont servi le chef d’état par touts leurs capacités et intelligences.

Les orientations, données par le nouveau chef du communisme mondial, furent confirmées par une directive secrète du CC du PCUS du 4 octobre 1958. Son titre complet est : « A propos de la note du département de la propagande et de l'agitation politique du CS du PCUS concernant les républiques de l’Union *Sur les insuffisances de la propagande athéiste scientifique* ». Elle fait obligation, aux organisations du Parti, aux komsomols et aux organismes publics, de lancer une vaste offensive de propagande contre « le reliquat de la religion ». Le texte dit encore : « Nous sommes obligés de prendre toutes les mesures qui dépendent de nous, en vue de l’affaiblissement de l’Église. Il faut agir de façon réfléchie et adroite… »[[60]](#footnote-61). Il était enjoint aux institutions gouvernementales de mettre en œuvre des mesures à caractère administratif, afin de rendre plus difficiles les conditions d’existence des communautés religieuses.

A cette occasion, deux directives du Conseil des Ministres de l’URSS, du 16 octobre 1958, furent confirmées : « Au sujet des monastères en URSS » et « De l’augmentation de l'impôt sur le revenu des manufactures diocésaines et des monastères »[[61]](#footnote-62). La première directive enjoignait aux Conseils des Ministres des Républiques de l’Union, au Conseil pour les Affaires de l’Église Orthodoxe Russe et au Conseil pour les Affaires des cultes religieux, de rendre, sous six mois, un rapport sur les moyens de réduire le nombre de monastères et des ermitages et d'apporter au Conseil des Ministres leurs propositions sur ce thème. Il était également recommandé de réduire les surfaces de terres cultivables mises à la disposition de l’Église. Dans la deuxième directive « Sur l’augmentation des impôts » il était interdit à l’Église de vendre des cierges autrement qu’à prix coûtant. Ceci porta un sérieux coup aux les revenus et au budget des paroisses, puisque désormais l’acquisition de cierges dans les ateliers était devenue un facteur de déficit. On cessa donc d’en acheter, ce qui entraîna la fermeture de nombreux ateliers, diocésains et monastiques[[62]](#footnote-63).

**Les étapes du développement anti religieux**

Les fonctionnaires moldaves ont participé directement au changement de la politique religieuse de l’URSS en 1958. En 1957, dans un des ses rapports, Romenskji a informé le Conseil des affaires de l’EOR, que l’église Moldave avait des activités variées et fructueuses. Karpov a fait une remarque : « Il y n’a pas de propositions intéressantes dans ton rapport ». La même année, le président adjoint du conseil, pour les affaires de l’EOR, S. K. Belišev, a donné, au plénipotentiaire Romenskij, une indication tenue secrète. Romenskij  fut obligé de présenter une note explicative bien argumentée, illustrant les motifs et les causes du développement et de l’affaiblissement de l’Eglise. Belišev lui écrit : « La notice doit être présentée au Conseil pour le 1 décembre 1957. Le conseil vous prie d’accorder une attention particulière à ce devoir et de le commencer immédiatement, après la réception de cette lettre, car ce travail demande beaucoup d’effort pour tout le monde »[[63]](#footnote-64). Entre temps, le 9-16 octobre 1957, l’inspecteur du Conseil, Alimov, fut envoyé en Moldavie pour étudier la situation religieuse. Il a présenté un rapport illustré et bien argumenté, concernant l’épanouissement de l’Eglise Moldave. Ce rapport fut envoyé immédiatement au service de la propagande du CC de PC de l’Union Soviétique, ainsi qu’en Moldavie, au président du CM de la Moldavie, G. A. Rudi[[64]](#footnote-65).

Au début de 1958, après l’étude de ce rapport, le CC du PC de la République Moldave, le Ministère des Finances de l’URSS et la section du conseil pour l’EOR, auprès du CM de RSS Moldave, proposèrent : «

1. Etablir une imposition de 13 roubles par kg de cierge produit afin qu’il y ait un équilibre avec les entreprises étatiques qui en produisent aussi.

2. Etablir un impôt sur le revenu des cierges.

3. Réviser les impositions des terrains monastiques et les diminuer, laissant 0,15 ha à chaque moine ou moniale.

4. Annuler le décret du 29 mai 1946, concernant les monastères, parce qu’il les place dans une situation favorable et privilégié par rapport aux kolkhozes. Editer un nouveau décret qui prévoit la restriction de leurs activités.

 5. Donner la pouvoir au CM du RSSM de saisir les clés des églises fermées et de prévoir dans le code pénal, la verbalisation des personnes qui célèbrent des offices dans les églises fermées, qui construisent des édifices religieux, qui tiennent des assemblées de croyants, qui collectent des signatures pour les ouvertures des églises.

6. Unir 10 monastères et ermitages, dont 5 sont situés sur le même territoire que celui des organisations soviétiques et les 5 autres de petite taille, 12-18 personnes »[[65]](#footnote-66).

Le Plénipotentiaire Romenskij a participé directement à la rédaction de cette proposition, en la signant le 29 mars 1958, mais il a ignoré l’obligation du Conseil qui lui demandait de le faire pour le 1 décembre 1957, au plus tard.

La directive secrète du CC du PCUS du 4 octobre 1958, mentionnée plus haut, fut préparée et signée par, L. Ilijchev, V. Snastin et K. U. Cerneko. Sans doute, K. U. Cerneko a joué le rôle principal dans la politique religieuse de Khrouchtchev, durant la période du dégel. Il travailla pendant plusieurs années (1948-1956), comme responsable du service de la propagande du CC du PC de la Moldavie.

Les fonctionnaires moldaves ont montré leur impétuosité dans la lutte contre l’Eglise, dans la période de 1958-1964. Ils ont proposé de priver les organisations religieuses de droit juridique, de vérifier les livres des comptes prévisionnels des églises. Le patriarche Alexis (Simanskij) s’y opposa catégoriquement et ces propositions furent stoppées par l’administration centrale du PC de l’URSS.

**La politique gouvernementale locale et les monastères moldaves**

Le CM de la République Moldave s’est dépêché de mettre en pratique les directives centrales. Le 23 janvier 1959, la décision du Bureau Central du PC de Moldavie « Au sujet des monastères de la RSS Moldave » fut élaborée sous la direction des quatre camarades A. Medvedev, D. Prokopenko, N. Tkatci, Z. Serdiuk.

Leur but fut d’interrompre la progression de l’économie des monastères, la limitation de toutes activités ecclésiales et économiques, de même l’affaiblissement de leur influence sur la population locale, sur la base de la décision du CM de l’URSS, du 16 octobre 1958, numéros 1159 et 1160 : « Au sujet des monastères de l’URSS » et « Sur l’imposition des revenus des entreprises de l’administration diocésaine et les revenus des monastères ». Le Bureau Central de PC de la Moldavie décida : «

1. Charger le CM de la RSS Moldave de noter les propositions de CM de l’URSS sur la réduction du nombre des monastères, se trouvant dans le RSS Moldave, avec à la suite une suppression de tous les monastères.

Les terrains, les habitations, les bâtiments ecclésiastiques et les exploitations des monastères fermés doivent être transmis aux organes de l’éducation et de la santé, pour la création de centre de repos, de réhabilitation, d’orphelinat pour petite et moyenne enfance, école-internat, établissement de sante, ainsi que leur utilisation par les kolkhozes. Obliger les institutions du Parti, les institutions soviétiques, syndicales, des komsomols à aider tous les moines et moniales qui le désirent à revenir à une activité de travail de réinsertion, par le biais de leur introduction dans les kolkhozes et par le travail dans diverses entreprises. Les malades et les personnes âgées doivent être placés dans des maisons pour invalides.

1. Obliger le département de propagande du CC du PC de la Moldavie, le comité régional du Parti, d’expliquer à la population la nécessité de la suppression des monastères, particulièrement dans ces régions où ils sont implantés, comme pépinière d’obscurantisme, car ils utilisent le travail des kolkhoziens, sur une terre appartenant à l’état, la plus part du temps, à des fins d’enrichissement personnel et de vaine vie.

Ordonner au plénipotentiaire des affaires de l’EOR, auprès des Ministres de l’URSS en RSS Moldave, d’expliquer à l’administration diocésaine, qu’elle peut transférer les moines et les moniales, des monastères cénobitiques en passe d’être supprimés, dans les monastères restants.

1. Diminuer au minimum la taille des terrains des monastères et décider que la norme d’utilisation des terres sera de 0,10 h. par moine.

Récupérer par expropriation les meilleurs terrains des monastères et les plus rentables : vergers, vignes etc.

1. Interdire aux monastères l’utilisation du travail mercenaire sous toutes ses formes.
2. Etablir qu’à partir de maintenant, les monastères, pour l’utilisation de tous leurs bâtiments et habitations, doivent payer un loyer à l’état, selon les contrats établis entre eux et les conseils régionaux et municipaux des travailleurs »[[66]](#footnote-67).

Le secrétaire du CC du PC de la Moldavie, Z. Serdiuc a signé la décision ci-dessus.

Un autre décret, sous numéro 69 « Au sujet des monastères en République Moldaves », signé par le président du CM de la République Moldave, A. Diordiţa, et par le gérant du CM, L. Diacenco, fut adopté le 18 février 1959. Dans cette décision, le CM répéta les  sentences du 23 janvier, ajouta quelques nouvelles restrictions et souligna les particularités de chaque monastère. On répéta la diminution des terrains monastiques laissant 0,10 ha à chaque moine ou moniale, l’interdiction aux monastères d’engager des travailleurs, sous aucun prétexte, on souligna la nécessité du bail des bâtiments monastiques, à partir du 1 janvier.

Le CM obligea les « raispolkomes » d’Ataca, Floreşti, Bender, Călăraşi, Cotovsc, Rezina, Orhei, Nisporeni et Straşeni de diminuer les terrains monastiques en plein accord avec la décision du 23 janvier et de les transmettre aux kolkhozes voisins. Il obligea le Ministčre de l’Economie Communautaire de la République Moldave ŕ élaborer un accord type, pour le bail des bâtiments monastiques, et ŕ donner, aux administrations locales, l’indication du prix et des modalités de payement[[67]](#footnote-68).

En quelques semaines, le 7 mars, le président du CM de Moldavie, A. Diordița, et L. Diacenco ont rédigé un nouveau décret : « Au sujet de la nouvelle évaluation des édifices monastiques et ecclésiastiques ». Ce décret fut composé d’une introduction et de trois paragraphes. Dans l’introduction, ils ont notifié la nécessité d’un changement de la valorisation des édifices religieux, parce que l’estimation des édifices monastiques et ecclésiastiques, effectué en 1946-1948, sur les prix et les normes de 1939, est minimisée.

Dans le premier paragraphe, ils ont proposé d’obliger le Ministre de l’économie du peuple de la République SS Moldave (le camarade D. Deinenko) de réaliser, dans les villes et les villages de la Moldavie, l’évaluation des édifices monastiques et ecclésiastiques et de compter les édifices auxiliaires (clochers, clôtures, puits et autres). Leur valeur doit être établie sur les prix (qui composent les normes contemporaines) correspondant au coût de la construction, avec une surtaxe, établie par la décision du CM de la RSS Moldave, du 5 février 1958, sous le numéro 42. Les communautés ecclésiastiques et monastiques doivent supporter les dépenses d’évaluation, en conformité exacte avec le prix du travail.

Dans le deuxième paragraphe, ils ont proposé au Ministère des Finances, au Ministère de l’Economie communale et aux comités exécutifs des députés des conseils régionaux des travailleurs, des villes et des villages, de sauvegarder les taxes, les paiements d’assurance et les loyers, à partir de 1959, en plein accord avec le nouveau tarif.

Dans le troisième paragraphe, ils ont obligé le Ministère de l’Economie communale à transmettre le matériel de l’évaluation des édifices monastiques, aux comités exécutifs des députés du conseil régional des travailleurs, ainsi que le matériel de l’évaluation des édifices ecclésiastiques, aux départements financiers des villes et des régions[[68]](#footnote-69).

Ce document fut rédigé et utilisé en grande secret, ce qui fut absolument normal pour l’époque. Les conséquences furent graves et irrémédiables pour la vie monastique, pour la vie ecclésiastique, pour la spiritualité moldave. Les églises et les monastères ne supportèrent pas les dépenses et les impositions et durent fermer.

Durant les années 1960 et 1961, d’autres documents antireligieux furent rédigés. Le 13 janvier 1960, le CC de l’URSS adopta ce décret : « Au sujet des mesures concernant les manquements à la législation du culte commis par le clergés »[[69]](#footnote-70). Un an plus tard, le 16 janvier, la décision « Au sujet de l’intensification du contrôle de l’activité de l’église »[[70]](#footnote-71) fut rédigée par le CM de l’URSS. Cette décision a annulé toutes les législations concernant l’église, adoptées pendant la Seconde Guerre mondiale et après. De même, elle a changé le fondement de la loi religieuse, devenant la base d’une nouvelle reforme législative ecclésiastique.

Le 16 mars 1961, le CM de l’URSS a rédigé un autre document concernant l’Eglise : « Au sujet de l’intensification de l’exécution de la législation soviétique concernant les cultes »[[71]](#footnote-72). L’administration locale a utilisé ces documents pour mener un grand travail d’affaiblissement de l’Eglise et pour préparer la fermeture et la destruction des monastères et des édifices ecclésiastiques.

**Le changement des fonctionnaires**

Les organes locaux du gouvernement soviétique rivalisèrent d’efforts afin d'atteindre les objectifs de ces directives, particulièrement dans les régions périphériques. Il est vrai que, pour garantir l’exécution des décisions prises par le gouvernement central, un grand nombre de plénipotentiaires, pour les affaires de la religion et pour les affaires de l’Église Orthodoxe Russe, d’inspecteurs du Conseil et de conseillers, furent envoyés dans chaque république Soviétique.

Le changement des fonctionnaires du Conseil, pour les affaires de l’Église Orthodoxe Russe de l’Union Soviétique, a commencé à la périphérie du pays, et s’est achevé à la révocation de son président, Guéorgui Karpov, en 1960. Le plénipotentiaire du Conseil pour l’Église Orthodoxe Russe en RSS Moldave, Piotr Romenskij fut destitué de sa fonction en 1959. Le déplacement de Romenskij fut motivé parce qu’on l’accusait, sur la foi de dénonciations, d’être trop proche d’un archevêque auquel il rendait de fréquentes visites[[72]](#footnote-73). De son côté, Guéorgui Karpov fut congédié de son poste et mis à la retraite, car, malgré ses efforts, il ne répondait pas suffisamment bien aux nouvelles exigences. V. A. Kouroiédov, un fonctionnaire du Parti, ancien travailleur idéologique par le passé, et qui s’était fait une réputation de fidèle exécutant, fut alors nommé au poste de président du Conseil pour les affaires de l’Église Orthodoxe Russe[[73]](#footnote-74).

Le 17 mars 1959, par décret № 104 du Conseil des Ministres de RSSM, le nouveau plénipotentiaire pour les affaires de l’Église Orthodoxe Russe auprès du CM d’URSS fut désigné. Il s'agissait de А. I. Oleïnik, un athéiste notoire, ennemi avoué de l’Église qui a dirigé le service jusqu’à 1965[[74]](#footnote-75). Il organisa «avec succès» l’opération de fermeture des paroisses, des monastères, remplissant, avec zèle, les directives du Conseil pour les affaires de l’EOR et les ordres du Conseil des Ministres de l’URSS et de la RSSM. Valeriu Pasat donne une caractéristique frappant de son activité « une attaque rude et cruelle, sans-façon et cynisme, ont remplacé la procédure bureaucratique. A. Oleïnik, qui est lié avec la bureaucratie républicaine, négligea ouvertement l’euphémisme du Conseil « consolidation et fusion des monastères », en préférant « de les fermer et de les liquider ». Il a ignoré les appels du Conseil à la prudence et la résolution du F. R. Kozlov, pensant à son infaillibilité »[[75]](#footnote-76).

Grâce à ce regain d’activité des communistes et des propagandistes athéistes, le processus de liquidation «du reliquat de l’idéologie bourgeoise» et «des préjugés religieux» se déroulait très rapidement. A ce moment-là, le président du Conseil pour les affaires de l’EOR envoya, dans la république, une série d’instructions secrètes qui formulaient des objectifs et définissaient des méthodes, de la façon la plus concrète. Elles expliquaient comment fermer les monastères, comment faire pour que la quantité des pétitions déposées, pour obtenir la réouverture des églises, diminue jusqu’à devenir négligeable ou nulle, comment faire pour mettre en avant les communautés de paroissiens "en déclin" et organiser des manifestations, favorisant l’autodestruction de ces communautés et autres.

**L’application des ordres anti monastiques en Moldavie**

La politique anti monastique fut appliquée grâce à diverses techniques. L’administration centrale et locale organisa diverses mesures,  fréquemment secrètes et voir même diaboliques. En appliquant les décisions du CC du PCUS et les directives du CM de la RSS Moldave, au sujet des monastères, les autorités soviétiques locales enlevèrent aux monastères les petits lopins de terre cultivable, laissant seulement des terres non-arables ou peu productives. Les monastères perdirent non seulement des terrains, mais des terrains ensemencés et labourés, des vergers et des vignobles.

Prenons l’exemple du monastère Căpriana : en 1959, le terrain du monastère fut diminué de 49,95 ha à 5 ha, près de 10 fois sa superficie. Les vergers, les vignes du monastère furent confisqués. Le supérieur du monastère, l’hégoumène Eugeniu (Adam), demanda que le monastère conserve 0,58 ha de vergers et 2,50 ha de vignes pour la nécessité liturgique, mais, finalement, cette modeste demande fut ignorée. De longs et difficiles débats se développèrent entre les membres de la commission locale, créée à ce sujet, et le CC du PC de la RSS Moldave. Le Directeur de l’aménagement foncier agricole du CM de RSS Moldave, le camarade N. Trenin, le Président du Raispolkom, le camarade L. Pazina, le Directeur de l’aménagement foncier de l’inspection agricole de la région du Straşeni, N. B. Feibişenko, étaient en accord avec la requête de l’hégoumène Eugeniu, mais le CC du PC de la Moldavie fut catégoriquement contre. Ce dernier agissait avec les fonctionnaires locaux, le président du kolkhoze « XXI conseil du PCUS » A. L. Sîrbu, le président du conseil du village de Căpriana, F. M. Cucinei, et le Bureau du comité régional de Straşeni.

Le 11 juin 1959, le Bureau du comité régional de Straşeni du PC de la Moldavie décida : «

1. De signaler les défauts, la légèreté et le contrôle superficiel du camarade L. Pazina concernant la décision du Bureau Central du PC de Moldavie « Au sujet des monastères da la RSS Moldave ».
2. De charger le raispolkom d’examiner l’action erronée du spécialiste agricole, N. Feibişenko, pendant la réunion du comité exécutif.
3. D’annoncer, au CC du PC de la Moldavie, que le supérieur de l’aménagement foncier agricole du CM de RSS Moldave, le camarade V. Trenin, contrairement aux décisions du CM et du Bureau de CC du PC de la Moldavie, profitant de son rôle de fonctionnaire, a donné, au raispolkom, des indications incorrectes, en accordant au monastère du Căpriana, 1,18 ha de verger et 1,32 ha de vigne et a empêché l’application des directives du CC du PC de la Moldavie et du CM de RSS Moldave.
4. De prendre en considération la déclaration du président adjoint du raispolkom, le camarade A. Aronin et du camarade N. Feibişenko, que suite aux décisions du 2 avril tous les actes concernant les terrains monastiques sont annulés et que le monastère doit finalement recevoir 5 ha de terrain arable.
5. De prendre en considération la déclaration du président du kolkhoze « XXI conseil du PCUS » le camarade A. L. Sîrbu, que les vergers et les vignes du monastère sont saisis et cultivés par le kolkhoze et que le monastère est débranché du réseau électrique du kolkhoze »[[76]](#footnote-77).

L’higoumène Eugeniu a écrit plusieurs plaintes, aux différentes instances, mais il n’a reçu aucune réponse. Les demandes monastiques étaient malhonnêtement ignorées.

Dans le monastère Jabca, les fonctionnaires ont confisqué 50 ha de terrain arable et les ont transmis au kolkhoze « Moldova ». Les moniales ont utilisé 4200 kg de blé, pour ensemencer 27 ha de terrain. Les autres 23 ha furent labourés et préparés pour des travaux agricoles. La supérieure provisoire du monastère, la moniale Serafima (Ciobotareova), a adressé une demande à l’archevêque de Chişinăi, Nectrarii Grigoriev, pour qu’il vienne en aide aux dépenses du monastère. Dans sa lettre, elle écrivait : « Votre Eminence, quelle est notre situation et qui va assumer les frais du monastère ? Nous vous remercions d’examiner ce problème avec le Plénipotentiaire »[[77]](#footnote-78). Nous ne connaissons ni la réponse du plénipotentiaire, ni le résultat de cette requête, mais nous connaissons l’esprit de l’époque que fut intolérable pour les droits des monastères.

La situation se déroulait avec la même complexité dans presque tous les monastères. Les terrains monastiques furent confisqués d’une façon scélérate. Les petits lopins de terre, restant aux monastères, furent particulièrement difficiles à utiliser, puisqu’il était défendu d’engager de la main d’œuvre ou d’utiliser le travail bénévole des pèlerins, car cela était considéré comme de l’exploitation humaine. Or, les monastères étaient principalement peuplés de personnes âgées et inaptes au travail, et il était interdit d'y accueillir des personnes de moins de 30 ans.

Dans son compte-rendu informatif de l'année 1959, A. Oleïnik remarque : « Au cours de l’année 1959, un travail, en vue de l’affaiblissement de l’influence de l’Église et des monastères sur les croyants, a été mené. Les résultats sont les suivants : on a confisqué aux monastères leurs parcelles de terrain (environ 540 ha de terre arable et plus de 90 ha de vergers et vignobles) ; il a été mis fin aux violations sérieuses de la réglementation financière et fiscale que commettaient les communautés monastiques et des prêtres. Grâce au travail d’éducation, mené auprès des masses, 30.000 croix ont été enlevées au bord des routes[[78]](#footnote-79) et un certain nombre d’autres mesures furent mises en œuvre »[[79]](#footnote-80).

Pendant cette même année, sept monastères furent fermés. En 1960 et 1962, on ferma deux monastères chaque année, et en 1961, on ferma un monastère. L’administration locale se prépara pour la fermeture de chaque monastère. On appliqua différentes méthodes, plus horribles les unes que les autres.

**Le processus extérieur de fermeture des monastères**

Les processus de fermeture, de chacun des monastères, furent presque similaires. Nous allons décrire les aspects généraux de ce grand travail.

Au début, le CM de la RSS Moldave demanda, au CM de l’URSS, la permission de fermer les monastères. Après, il émit, en secret, des décrets et des instructions. L’idée de la nécessité de la fermeture des monastères fut suggérée aux fonctionnaires locaux. Le plénipotentiaire prépara la liste des monastères, fragiles à tout point de vue. L’administration diocésaine donna l’accord au fusionnement des petits monastères avec les plus grands. Les conseils locaux des délégués du peuple préparèrent des requêtes de fermetures et des plaintes à transmettre aux organes centraux du gouvernement. L’administration centrale réagit favorablement aux sollicitations du peuple et les monastères furent fermés.

Le 3 mars 1959, le CM de la RSS Moldave envoya au CM de l’URSS une proposition au sujet de la réduction du nombre des monastères en Moldavie. « Le CM de la RSS Moldave juge nécessaire de faire une réduction de monastères, de quinze à trois, laissant seulement celui de Hârbovaţ, de Dobruşa (hommes) et de Calaraşevca (femmes), mais qui eux aussi devront fermer plus tard. Nous prévoyons d’influencer les moines et les moniales afin qu’ils viennent travailler dans les kolkhozes et dans diverses entreprises, ayant comme but de les isoler de la vie monastique. Nous prévoyons aussi de placer dans des maisons pour invalides, les malades et les personnes âgées qui le désirent »[[80]](#footnote-81). La proposition fut signée par le président du CM de la Moldavie, A. Diordiţa. Nous ne connaissons pas la réponse de CM de l’URSS, mais il y a des documents qui témoignent que la réponse fut favorable.

Le 5 juin 1959, le CM de la RSS Moldave, sous la présidence d’A. Diordiţa et L. Diacenko, a élaboré un décret secret sous le numéro 255-22c « Au sujet de la réduction des monastères, sur la territoire de la RSS Moldave »[[81]](#footnote-82). Il est composé d’une introduction, de 4 paragraphes et d’une annexe.

L’introduction explique les causes du décret : que celui-ci fut émis sur la demande du CM de l’URSS et sur la proposition du Conseil pour les affaires de l’EOR, auprès du CM de l’URSS[[82]](#footnote-83) et du Conseil pour les affaires des cultes religieux.

Dans le premier paragraphe, les plénipotentiaires A. Oleinik et Kolesnik ont obligation de fermer successivement, pendant les années 1959-1960, neuf monastères : huit orthodoxes et un de vieux croyants. Ils doivent aussi s’occuper des religieux des monastères fermés.

Dans le deuxième paragraphe, le CM de la Moldavie obligea les conseils régionaux des travailleurs à mener un « bon travail » parmi les moines et les moniales pour qu’ils puissent venir travailler dans les kolkhozes, les sovkhozes et dans diverses entreprises, pour qu’ils trouvent des places pour les invalides, les malades et les personnes âgées dans des maisons de retraite et qu’ils transfèrent dans les autres monastères, ceux qui refusent.

Dans le troisième paragraphe, le CM de la Moldavie n’oublia pas les édifices et les terrains des monastères fermés. Il proposa de les utiliser pour les besoins des institutions socio-culturelles. Il fut complètement interdit de soustraire des biens monastiques mobiles, afin de permettre de moissonner la récolte de 1959.

Dans le dernier paragraphe, on parla des églises des monastères en voie de fermeture : celles ci devant être fermées simultanément avec les monastères.

Dans l’annexe, on publia la liste des monastères à détruire et pour chaque monastère, on donna le nombre de moines ou de moniales à transférer ailleurs et la date prévisible pour leur fermeture.

 Prônons l’exemple du monastère Dobruşa, fermé au troisième trimestre de 1959 : il est intéressant de remarquer, qu’au début de l’année 1959, ce monastère fut considéré comme un des monastères à conserver mais le travail pour sa fermeture à commencer au mois de juin. Le 8 juin 1959, le conseil des députés du peuple du village Răceşti fut convoqué. 39 personnes ont participé au conseil : 20 – députés et 19 – invités. La seule question du conseil fut « La fermeture du monastère Dobruşa ». Les députés et les invités en parlèrent comme d’une institution antisoviétique, exploiteur et antihumaine. Le député Petru Kostine a témoigné que pendant la collectivisation de la Moldavie, un important koulak, Galuşenschi Semeon, fut caché au monastère. Le député Roşca Nicanor a mentionné que ce monastère empêche le travail des kolkhoziens et des écoliers car les moines exploitent les enfants. Petru Sevcenco a exprimé son « indignation » : «  Dans le monastère de Dobruşa, des fourbes s’y sont ressemblés. Ils dupent les gens. Il y a longtemps qu’il faut liquider ce foyer d’exploiteurs pour qu’il ne nous empêche pas de vivre et de travailler »[[83]](#footnote-84). La conclusion du conseil fut claire : « Prier le conseil régional des députés du peuple de solliciter auprès de CM de l’URSS la fermeture du monastère de Dobruşa »[[84]](#footnote-85). Tous les participants ont voté cette proposition à l’unanimité.

Le 25 juin 1959, le conseil régional de Rezina a applaudi la demande du conseil des députés du peuple de Receşti et a décidé de « prier le CM de RSS Moldave de fermer le monastère Dobruşa, en utilisant les édifices habitables et économique pour la maison du repos inter kolkhozienne »[[85]](#footnote-86). Le plénipotentiaire A. Oleinik a caractérisé cette requête comme juste, mais a souligné qu’il faut attendre jusqu’à ce que tous les 8 monastères qui sont en préparation de fermeture, depuis le 5 juin, soient fermés[[86]](#footnote-87).

Les autres monastères moldaves fermèrent aussi en plein accord avec le plan du CM de RSS Moldave. Le secrétaire du CC du PC de la Moldavie, N. Postov, après la fermeture du monastère Calarăşevca, a témoigné : « Le 10 juin 1961, le monastère Călarăşevca dans la région d’Ataci fut entièrement liquidé après *un bon travail préalable* et en plein accord avec les mesures de réduction des monastères en RSS Moldave, pour l’année 1961 »[[87]](#footnote-88). D’où la conclusion, que pour la fermeture réussie des monastères, il faut « un bon travail préalable ». Quel fut ce travail ? Dans le même rapport nous trouvons la réponse.

 « A partir de la deuxième partie de l’année 1960, le travail préalable pour la liquidation du monastère Calarăşevca fut accompagné par la propagande progressive athée, par l’étude de l’esprit des moniales, etc. Le monastère fut réduit à la misère. Il ne pouvait ni réparer les édifices loués, ni payer, aux organes financiers, les taxes étatiques obligatoires. Dans cette situation favorable, nous avons conseillé au raispolkom d’Ataci de présenter au monastère les sanctions prévues dans les contrats de location. Cette façon d’agir a provoqué la confusion parmi les habitantes du monastère. Elles commencèrent à l’abandonner, en demandant, aux organismes du pouvoir local, de leur donner les moyens de transport nécessaires pour emporter leurs biens personnels dans leurs nouvelles habitations »[[88]](#footnote-89). « L’abandon bénévole » des monastères, proclamé par les soviétiques, est clair et compréhensible.

« C’est très important de remarquer, - continue N. Postov, - que pendant la liquidation du monastère, il n’y avait pas d’interventions directes du pouvoir local dans les affaires du monastère. Ceci témoigne, qu’un bon travail préparatoire fut mené dans toutes les directions. Pendant toute la période de la préparation de la fermeture du monastère, nous avons réussi à obtenir les informations nécessaires sur les désirs de chaque moniale en cas de fermeture du monastère »[[89]](#footnote-90). La question apparaît : comment étudiait-on la disposition d’esprit de « chaque moniale » ? Dans le rapport, on ne trouve pas la réponse, mais il est facile de deviner que grâce à ce travail préparatoire, on persuada les personnes loyales, parmi les moines ou les gens proches du monastère, de collaborer.

**Le processus intérieur de fermeture des monastères**

En 1959, la persécution visible et invisible du monachisme moldave a commencé. L’accent principal fut axé sur l’engagement du clergé supérieur à participer à la fermeture des monastères. Le plénipotentiaire A. Oleïnik y travailla activement par une voie astucieuse. Il comprit l’esprit de la politique de Khrouchtchev, d’agir secrètement et de faire faire par d’autres personnes, les choses les plus horribles. Dans un des ses rapports, il témoigna : « Nous avons accordé une grande attention à ce que toutes nos mesures, en rapport avec la suppression des monastères, la suppression des offices divins dans les églises et la suppression des communautés religieuses, soient exécutées par le diocèse lui-même. La pratique montre qu’une telle approche donne de bons résultats »[[90]](#footnote-91).

Dans un des ses rapports, il indiqua comment agir pour faire en sorte que « l’activité de l’Église diminue du fait même du clergé »[[91]](#footnote-92). Nous proposons deux exemples : celui du monastère Dobruşa et celui du monastère Hîrbovăţ. Les moines du monastère Dobruşa furent convaincus de la nécessité de la liquidation de leur monastère par l’administration étatique et ecclésiastique. Le secrétaire de l’archevêque, l’archiprêtre Pavel Statov, pendant son entretien avec les moines, leur expliqua, que « de facto, les monastères ne se ferment pas, mais qu’ils fusionnent avec les plus grands. Le fusionnement se fait car le nombre des moines se réduit et le Patriarcat de Moscou a trouvé une solution : déplacer les moines des monastères de petites tailles dans les grands monastères. Les édifices de ces monastères peuvent être transmis à l’Etat, et devenir maisons pour invalides ou maisons de retraite. Il y a beaucoup de logements dans votre monastère, il n’y a pas de ressources pour leurs réparations et peu d’habitants (51 moines !), c’est pour cela, qu’il peut servir de logement pour les personnes âgées dont l’Etat se préoccupe »[[92]](#footnote-93). L’archiprêtre comprenait très bien, que ce n’était pas un argument convaincant pour les moines. Il ajouta que beaucoup de moines répandaient, dans les villes et des villages voisins, le bruit que le monastère allait fermer. Son rapport finit par un avertissement : «  en cas où les instances supérieures ecclésiastiques décident de fusionner ce monastère, elles doivent tenir compte de la population locale, en particulier les gens du village de Receşti, car les croyants sont révoltés et il y a un risque d’incident »[[93]](#footnote-94). L’incident fut conjuré et, à la fin de l’année 1959, le monastère fut pacifiquement fermé.

Le cas du monastère Hîrbovăţ est particulier.Il était connu pour son icône miraculeuse de la Mère de Dieu qui apparaissait comme la protectrice de la terre moldave. Après la fermeture du monastère, l’icône fut transférée dans la cathédrale de saint Vladimir, kniazj (prince) de Kiev (elle fut rendue au monastère Hîrbovăţ en 1990).

Dans le rapport consacré à la fermeture de ce monastère, on trouve des détails précis du travail des agents et des hommes de confiance. « Dans le cadre du travail préalable (de la fermeture du monastère Hîrbovăţ, en 1961), un rôle colossal fut accordé aux agents et aux hommes de confiance qui habitaient dans les villages voisins. Au départ, selon notre indication, les agents ont fait courir le bruit que le monastère allait fermer. Cette rumeur était confirmée aussi par notre agent. En conséquence, parmi les moines, on a trouvé un groupe qui s’intéressait à la division du bien monastique. Ayant utilisé cette faiblesse, les agents … (on énumère ici les 3 personnes accomplissant ce travail odieux) ont persuadé les 52 d’entre les 94 moines de quitter leur monastère » [[94]](#footnote-95).

Le document donne les noms des agents secrets sous une forme de pseudonymes. Parfois, il indique « agent, qui occupe le poste administrative dans l’administration diocésaine », ou le « responsable de tel ou tel monastère », mais il n’y a pas d’indications précises. C’est très difficile de vérifier les noms exacts des personnes, qui ont travaillé pour le KGB. Notre but n’est pas de les dévoiler ou de les condamner. Le plus important est de vérifier les noms de ceux qui ont résisté et se sont opposés.

Dans le même document nous trouvons une mention d’une résistance cachée. « Grâce à nos indications, dans le cadre du travail préalable de la liquidation du monastère, toutes les personnes douteuses, capables d’influencer négativement le processus de fermeture, furent transférés. Le 10 mai 1961, tous les moines furent évacués. Les édifices et l’économie monastique furent transmis au pouvoir local »[[95]](#footnote-96).

Il y a beaucoup de lacunes dans ce document, mais il est clair que les fonctionnaires étatiques utilisèrent des méthodes hypocrites pour atteindre leur but. Fréquemment, les « agents » ne connaissaient pas leur rôle et leur participation dans cette action. Ils réalisaient le plan secret de la politique antireligieuse khrouchtchévienne.

Le 15 mai 1965, l’archevêque Nectarij a rapporté au patriarche Alexis : «  Le supérieur du monastère, l’archimandrite Eutihii (Andronache), sans me prévenir à temps, a quitté le monastère avec 52 moines. J’en ai été informé, le 12 mai, deux jours après la fermeture officielle du monastère. Les moines sont allés dans leurs familles, dans différents villages de la République, ayant pris avec eux tous leurs effets personnels. Les autres frères, qui l’ont voulu, ont été envoyés, par le plénipotentiaire des affaires pour l’EOR, dans les monastères Chitcati et Capriana. L’archimandrite a partagé entre les frères les denrées alimentaires et l’argent du monastère. Il a transmis aussi, aux organes du pouvoir étatique, les édifices et les outillages monastiques. Ni moi, ni les représentants de l’administration diocésaine n’ont été invités à la dislocation du monastère »[[96]](#footnote-97). Le patriarche Alexis a protesté vivement contre ce délit canonique et juridique : « L’archimandrite Eutihii, qui s’appelle lui-même humble serviteur, a agi d’un façon arbitraire. Il n’a pas même prévenu son évêque de la liquidation du monastère Hîrbovăţ. Pour ce fait, lui, avec les autres (52 hommes), qui ont quitté le monastère, doivent être pénalisés, en plein accord avec les règles ecclésiastiques : le clergé doit être pénalisé par la privation de la dignité sacerdotale et monacale, les autres, s’ils ont été tonsurés moines, par la privation de la dignité monacale »[[97]](#footnote-98). Ce fut la réaction du patriarche. Malheureusement, sa réaction ferme et décisive n’a pas empêché la machine anti ecclésiastique khrouchtchévienne. La fermeture des monastères et des églises continua.

Les conseils du plénipotentiaire

Le Plénipotentiaire s’engagea à manipuler l’administration locale et diocésaine pour mettre en œuvre l’affaiblissement de l’Eglise. Il donna des conseils et des indications aux hauts clergés, aux fonctionnaires locaux et aux agents secrets de KGB. A son tour, il reçut encore des consignes, de la part du Conseil pour l’AEOR, auprès de CM de l’URSS. Par exemple, dans la lettre d’instruction numéro 61, signé par le président du Conseil G. Karpov, le 29 août 1959, fut prescrit : « les plénipotentiaires du Conseil doivent expliquer au clergé qu’il leur est interdit d’attirer les enfants et les adolescents, âgés de moins de 18 ans, dans la célébration du culte ; doivent d’urgence révélé les communautés fables, préparé les manifestations concrets, contribuant aux leurs fermetures. Sur notre recommandations, le Patriarcat du Moscou, de temps en temps, envoie aux administrations diocésaines des directives favorables pour nous, ayant le but d’arrêter l’activité de l’Eglise par les mains du clergés »[[98]](#footnote-99). Ces instructions étaient la plupart du temps appliquées et le plus souvent de façon extrêmement stricte, comme le montre la lecture des comptes-rendus informatifs rédigés par A. I. Oleïnik de 1959 à 1964. Se fondant sur ces instructions, nombre de fonctionnaires locaux allaient jusqu'à exiger du clergé et des fidèles, d’interdire aux enfants et à la jeunesse d’entrer dans les églises et les monastères, lors des offices divins.

En 1959, les offices divins furent supprimés dans 159 églises, et sept monastères furent fermés et leurs biens confisqués « avec succès ». A. Oleïnik croit nécessaire d’ajouter que « cette diminution du nombre des églises actives a été réalisée sans porter atteinte aux besoins religieux des croyants »[[99]](#footnote-100). En conclusion, il revient, avec une certaine satisfaction, sur la raison principale qui explique à ses yeux sa réussite : A. Oleïnik précise néanmoins que tout ce travail a été accompli « avec l'aide quotidienne renforcée du CC du PC de Moldavie et du Conseil des ministres de la République »[[100]](#footnote-101).

Par ailleurs, en cette même année 1959, 64 prêtres furent rayés du registre par le plénipotentiaire. L’archevêque et l’administration ecclésiastique eurent peur, ici encore, de protester. A. Oleïnik écrit avec fierté : « sur notre conseil, 32 hiéromoines ont été rayés du registre par l'archevêque et renvoyés dans les monastères ; 18 prêtres sont mis à la retraite d’office; 5 – ont été suspendus « a divinis »; 6 – ont rejoint d’autres diocèses ; 4 – sont morts ; 1 – a été appelé dans l’armée soviétique[[101]](#footnote-102). Il n’y a pas eu une seule ordination. Nous n’avons pas été autorisé à renouveler ou à compléter les cadres du clergé »[[102]](#footnote-103).

Dans un autre rapport, daté du 7 septembre 1959, l’inspecteur supérieur du Conseil pour l’AEOR, V. D. Zadvornij, a écrit : « Il est important de souligner, que pendant les huit mois de l’année 1959, il n’y a pas eu d’admission de novices dans les monastères moldaves. En 1958, six novices furent admis aux monastères et en même temps, 36 moines ont quitté les monastères : 16 – sont morts ; 20 – sont partis chez eux, dans les kolkhozes ou dans les entreprises »[[103]](#footnote-104).

Les études au séminaire furent presque interdites. Le plénipotentiaire de Moldavie a lutté contre les séminaristes et les candidats moldaves, futurs prêtres et moines. Il a donné discrètement des recommandations à l’archevêque pour que celui-ci empêche les jeunes d’aller au séminaire. Sans permission du plénipotentiaire et de l’évêque, en 1959, deux personnes Vasilascu Petru et Cebanu Filaret ont réussi à passer les examens d’admission au séminaire d’Odessa et de Stavropoli. Dans son rapport, A. Oleinik écrit : « L’archevêque Nectarii a déjà demandé au patriarche de pouvoir les exclure. En réponse à cette demande, Kolčiťkii, (l’archiprêtre Nikolaj Féodoriviči fut le secrétaire personnel du patriarche) a envoyé un télégramme aux séminaires, mais cet ordre fut ignoré. Nous insistons sur l’exclusion de Vasilaşco et Cebat des séminaires théologiques »[[104]](#footnote-105). Ensuite, presque tous les séminaires furent fermés.

Les années suivantes, cette situation se répéta. L’admission des novices et des candidats fut strictement interdite et les moines furent renvoyés dans le monde. Dans les registres du plénipotentiaire et de l’évêque, la colonne consacrée aux novices fut effacée et éliminée.

**La fermeture des deux derniers monastères d’hommes**

Un coup sérieux fut porté aux monastères d’hommes et à la vie monacale, en 1962. En cette année, les derniers deux monastères célèbres Noul-Niamţ et Căpriana furent dépouillés et fermés. Le monastère Noul-Neamţ, fondé par les disciples de saint Païsij Velicikovskii (1722-1794), héritier de la tradition de la Laure de Niamţ, était l’un des lieux saints par excellence de la Moldavie. Căpriana, le monastère le plus ancien (fondé en 1429), avait été le lieu où nombre de souverains (hospodars) moldaves passaient leur enfance et recevaient leur éducation. Les frères de ces monastères furent contraints de les quitter « de leur propre gré » et de s’occuper à un « travail utile à la société » dans les kolkhozes, les sovkhozes et dans les usines de la république.

La préparation de la fermeture de ces monastères, nous montre un travail important et bien réfléchi. L’attention particulière fut donnée à la propagande et aux conversations personnelles avec chaque moine. Nous avons les documents et les témoins attestant cela. L’archimandrite Iosif Gargalic, le supérieur du Noul-Neamţ, dans ses confessions écrit : « Presque deux mois avant la fermeture, les fonctionnaires militaires de Chisinau et de Tiraspol ont fait de fréquentes visites au monastère. Le colonel A. Danilov a insisté pour disperser les jeunes moines. J’ai exécuté cet « ordre » »[[105]](#footnote-106).

Dans le plan du travail, pour l’année 1962, le plénipotentiaire Oleinic a souligné : « Il faut obtenir la liquidation du monastère Chițcani. La liquidation doit être effectuée après un bon travail préalable. On doit étudier la situation ecclésiastique et l’état d’esprit dans les villages avoisinants. L’état d’esprit des moines et de leurs parents doit être examiné aussi. Il est nécessaire de faire un travail pour que la majorité des moines se séparent et partent chez eux »[[106]](#footnote-107).

La réussite de la fermeture du monastère fut possible grâce au travail de plusieurs organismes et de plusieurs personnes. Dans les détails du plan de fermeture, chaque personne a joué son rôle. Le Plénipotentiaire du Conseil avait la responsabilité de « faire connaître l’adresse des proches parents de chaque moine et de confier ces données au CC de la RSSM, afin que les organisations du Parti préviennent les proches parents des moines d’aller les chercher ; de signaler les moines grabataires n’ayant pas de proches parents et ayant exprimé le souhait de partir en maison de retraite ; de désigner ceux des moines qui, en période de fermeture, peuvent causer du tord et prendre les mesures nécessaires qui s’imposent ; de prendre des mesures pour que soit interrompu la sonnerie des cloches au moment de l’office »[[107]](#footnote-108). Ainsi, du début jusqu’à la fin de la fermeture du monastère, les cloches se sont tus.

Le raispolkom de Bender avait la responsabilité d’étudier la situation de l’Eglise de Chiţcani et des villages avoisinants. Il devait signaler les fanatiques et autres éléments, en relation avec le monastère, ainsi que les moines les soutenant et capables de provocation en cette période de fermeture et d’en informer, le moment venu, les organisations du Parti et autres, pour prendre des mesures indispensables. Il devait mettre en œuvre le rapatriement des moines du monastère qui commença après les élections au Soviet Suprême d’URSS, par 5-10-15 personnes par jour, en fonction de la situation. Il devait aussi s’occuper de tous les moines repartis chez eux, aptes au travail, et qui devaient s’y remettre sans délai. Il devait s’occuper des grabataires ayant fait savoir leur souhait d’entrer en maison de retraite.

La police, sous la direction du raspolkom, avait la responsabilité, le moment venu, de prendre en charge et d’instruire sérieusement un nombre indispensable d’activistes sur lesquels on pouvait compter pour mener des tours de garde, jour et nuit, dans le secteur du monastère, dans le village de Chiţcani et les villages voisins. Elle devait désigner ainsi une personne responsable pour une garde bien organisée et se préparer sérieusement à la réception des bâtiments du monastère afin de répertorier les biens et de les préserver après l’expropriation des moines.

Une des plus importantes indications fut donnée en secret : « l’expulsion des moines ne devait pas être faite les jours de fêtes religieuses et les dimanches »[[108]](#footnote-109). En respectant ces indications, le monastère fut fermé en plein nuit le 16 mai 1962.

Il est important de remarquer que la dispersion des moines s’est produite peu à peu. Les moines ont été privés, par l’administration locale, d’enregistrement civil (adresse), les uns après les autres. Dans le rapport du 15 mai 1962, l’archiprêtre Anatolii Malai a témoigné : « Le processus de fermeture du monastère a commencé il y a deux ans, quand les novices ont du partir … Après Pâques, plusieurs moines, jeunes et vieux, ont commencé à quitter le monastère et à s’installer chez leurs parents… Actuellement, il y a 25 moines dans le monastère, qui attendent leur départ. Ils sont déjà tous rayés des registres »[[109]](#footnote-110).

Les autorités civiles ont fait tous les efforts nécessaires pour s'assurer que la fermeture du monastère a bien été organisée par les occupants eux-mêmes. Malheureusement, l'évêque et l’administration monastique n’ont pas compris le piège des organes étatiques et ont, inconscient, participé à la destruction du monachisme moldave. Dans les documents de l’époque, nous trouvons les indications que les occupants « volontairement », de leur plein « gré » ont quitté le monastère. Le supérieur du monastère, l’archimandrite Iosif (Gargalic), dans son rapport à Mgr Nectarij, a écrit : « C’est avec humilité que je m’incline aux pieds de Votre Haute-Sainteté et ne comptant Vous causer ni souffrances ni douleur, je Vous rapporte que, le 16 mai 1962, le saint monastère qui m’a été confié par Votre oukase du 9 octobre 1952 au №39, a cessé d’exister, car tous ses occupants sont partis.

Chaque moine m’a envoyé une lettre expliquant son départ du monastère et moi, par compassion chrétienne, je n’ai pas utilisé la force, et dans la mesure de mes possibilités, j’ai convaincu les frères de maintenir paix et calme dans le monastère et les ayant réunis j’ai fourni à ceux qui partaient tout le nécessaire pour leur vie – provisions de bouche, vêtements, argent et autres »[[110]](#footnote-111). Le supérieur a réussi à persuader les frères de « maintenir la paix et le calme » et de ne pas protester contre les mesures étatiques. En continuation, il a souligné discrètement l’immixtion des organes du pouvoir dans la fermeture du monastère :« Les organes du pouvoir n’ont fait preuve d’aucune influence sur ce qui s’est produit dans le monastère, et, pour le renvoi des moines, on a, à ma demande, affrété gratuitement des voitures, ce pour quoi nous exprimons notre sincère remerciement chrétien »[[111]](#footnote-112). Pour le lecteur contemporain, il est évident que le supérieur a écrit ce document sous la dictée d’un des agents secrets, ce qui correspond aux confessions du père Iosif, citées plus haut.

Un des problèmes, pour la fermeture du monastère, fut posé par deux de ses occupants les évêques : Ioannikij (Speranskij)[[112]](#footnote-113) et Fiéodor (Tékoučev)[[113]](#footnote-114). Mais ce problème fut résolu par l’archevêque Nectarij. Dans son rapport au patriarche, du 25 avril 1962, il lui demanda ce qu’il fallait faire de ces deux évêques. Le patriarche répondit : « Je pense que maintenant c’est trop tôt pour les moines et les évêques de quitter le monastère. Quand ce sera le moment, si le moment vient, la nécessité de libérer le monastère sera annoncée officiellement, et l’on pourra résoudre la question de la répartition de la fraternité et des évêques »[[114]](#footnote-115). Entre temps, les fonctionnaires étatiques ont travaillé par tous les moyens pour fermer le monastère. Dans un autre rapport, daté du 20 mai, l’archevêque Nectarij, annonça au patriarche avec « une grande tristesse » la fermeture du monastère Noul-Neamţ et le transfert des évêques au monastère Căpriana. « Le 16 mai 1962, dans le monastère d’hommes de Chiţcani, du diocèse de Chişinău, a été célébrée la dernière divine liturgie, puis le monastère fut fermé. Leurs éminences, les évêques Ioanniky et Fiéodor, ont momentanément déménagé dans le monastère d’hommes de Căpriana, du diocèse de Chişinau et de Moldavie et attendent la bénédiction de Votre Sainteté: Son Eminence, l’évêque Ioannikij, pour son départ, et Son Eminence, l’évêque Fiéodor, pour savoir où il doit habiter dans la mesure où, dans le monastère Căpriana, les offices divins et les sermons ne se font qu’en moldave, ce qui ne lui est pas compréhensible »[[115]](#footnote-116).

 Le plénipotentiaire a témoigné, avec fierté, que le monastère fut fermé, grâce au bon travail préalable, et que les édifices monastiques furent transmis aux services sociaux, sans aucune complication ni désordre[[116]](#footnote-117).

Le monastère Căpriana fut fermé de même façon, la même année. Comme d’habitude, la préparation a commencé, bien en avance, par différents moyens. La situation économique du monastère s’aggrava à partir du 1èr janvier 1959, quand les moines ont commencé à payer le bail pour les bâtiments monastiques (25 édifices). Les organes du pouvoir ont obligé le monastère à payer des impôts insupportables et lui ont réduit son territoire agricole. En 1962, le Ministère de l’Economie Communautaire de la République Moldave a demandé au supérieur de commencer la restauration des édifices monastiques. Le budget du monastère baissait drastiquement. Le 1 octobre, dans la caisse du monastère, il n’y avait que 6500 roubles. Au vu de cette situation, la panique se produisit parmi ses habitants. Ils demandèrent au supérieur de partager les biens du monastère et de le quitter. Le supérieur informa l’archevêque de cette situation en lui envoyant des rapports et des hommes de confiance. De sa part, l’archevêque informa le patriarche Alexis par un rapport, daté du 21 octobre 1962[[117]](#footnote-118), mais rien ne put sauver le monastère.

Le dernier office religieux fut célébré le 25 octobre et le monastère ferma. Les évêques Ioannikij (Speranskij) et Fiéodor (Tékoučev), habitant le monastère, furent transfères dans le monastère de la Dormition de la Mère de Dieu de Pečiora, les autres frères furent chassés pacifiquement.

Les bâtiments et les biens mobiles et immobiles du monastère furent transmis au Ministère de la Santé de la République SS Moldave pour l’organisation d’un sanatorium pour 150 personnes, malades de la tuberculose. Le Ministère de la Santé fut obligé, pendant les premiers 10 jours, de recevoir les édifices et les biens monastiques et, avec le comité exécutif des députés des travailleurs des peuples de la région du Straşeni, les préparer pour l’inauguration du sanatorium au premier trimestre du 1963[[118]](#footnote-119).

Ainsi, les monastères d’hommes furent fermés et leurs habitants furent dispersés dans toute l’Union Soviétique.

**Réutilisation des édifices monastiques**

La persécution de l’Eglise ne se borne pas seulement à la fermeture des édifices religieux. Le plénipotentiaire A. Oleïnik, dans son compte-rendu de 1959, a écrit : «Dans le cadre de l’affaiblissement de l’Église, l’affectation des églises fermées à d’autres fins socio-culturelles est très importante, alors qu'autrefois, on accordait peu d’importance à cela. Il en résulte, qu'en 1959, sur 424 églises fermées, 60 ont été réoccupées, et on a décidé d'en détruire 32 pour insalubrité. Cependant, encore peu de choses ont été réalisées dans ce domaine»[[119]](#footnote-120). A. Oleïnik fut affligé parce que 492 églises ne furent pas réutilisées ou ruinées par les institutions étatiques et commerciales. « Il est indispensables de réutiliser des édifices ecclésiastiques pour les institutions socioculturelles et pour d’autres besoins, afin de réduire les demandes d’ouverture des églises et des monastères »[[120]](#footnote-121).

Quelles furent les réutilisations des biens monastiques ?

Le CM de la Moldavie, par son décret du 5 juin 1959, sous le numéro 255-22s, a ordonné au Ministère de l’Education de la RSS Moldave, au Ministère de la Sécurité Sociale et au Raispolkom d’Orhei de réoccuper les monastères fermés. A ce qu’il paraît, les institutions étatiques n’avaient pas envie de réoccuper et de réutiliser les monastères fermés. Le plénipotentiaire se plaignit, que « ce décret a été détourné car les édifices monastiques sont vides et n’ont réutilisés »[[121]](#footnote-122).

Après cette plainte, le CM a demandé d’accélérer le processus de réoccupation des édifices monastiques, de transformer le monastère Suruceni en internat, Răciula – en école et en logement pour les professeurs, Vărzăreşti – en école de sourds-muets de Boldureşti, Hirova - en maison d’enfants, Ţiganesti – en maison d’handicapé de Lipcani, Dobruşa – en camp de pionnier et Coşelovca – en hôpital, etc.

Les bâtiments monastiques furent très mal utilisés par leurs nouveaux gérants. Ils passèrent de main en main pendant toute la période soviétique. Les différents Ministères les négocièrent, et la fin, quand ils devinrent inutilisables, ils les abandonnèrent. Prenons l’exemple du monastère Coşelovca : au début, les édifices monastiques furent transmis au Ministère de la Santé Publique pour l’organisation d’un hôpital. Le kolkhoz « Miciurin » a protesté et a demandé d’organiser, sur le territoire monastique, un centre d’élevage de ver à soie, une nouvelle ferme avicole et une porcherie. Les arguments principaux du kolkhoz furent que le site du monastère était agréable et qu’il fallait consolider sa situation économique. « Tout près du monastère, il y a un étang kolkhozien, permettant d’élever des oiseaux aquatiques »[[122]](#footnote-123), a écrit aussi dans sa requête le président du kolkhoz, M. Spac, en 1960. Cet argument fut suffisant pour que le vice président du CM de RSS Moldave, D. Tcaci, donna son accord. Ainsi le monastère fut transforme en porcherie.

Dans son rapport de 1971, le nouveau plénipotentiaire S. Tanasevskij a informé du nouveau rôle des édifices monastiques et de leurs nouveaux dirigeants. « Les comités exécutifs des députés du conseil régional des travailleurs, avec les commissions publiques, ont accompli certain travail pour la récupération des édifices ecclésiastiques non occupés. Dans le monastère Tabora, on organisa, un club, avec une salle de danse pour les villageois ; dans le monastère Ţigăneşti, on logea l’hôpital psychiatrique ; dans le monastère Căpriana, on installa l’hôpital pour les enfants malades de tuberculose ; dans celui de Suruceni, on mit l’hôpital pour les adultes, malades de tuberculose ; dans le monastère Condriţa, on organisa un camp de pionniers »[[123]](#footnote-124). Malheureusement, les nouveaux maitres ne s’occupèrent pas des édifices monastiques et très rapidement ils se dégradèrent.

Dans les années ’90, l’Eglise récupéra les édifices monastiques en très mauvais état, presque en ruine.

**L’opposition face à la persécution**

A la même époque en effet, les moines, les moniales et les fidèles du diocèse de Chişinău protestèrent à plusieurs reprises contre la politique brutale de déchristianisation qui leur était imposée. Les protestations furent diverses : pétitions, visites aux cabinets d’administration local et central, rondes pour veiller sur les églises et les monastères.

« Détruire avec succès les préjugés religieux » n'était pas si facile. Le Président du Conseil des Ministres de RSSM, A. Diordiţa, fut obligé de stigmatiser les pratiques administratives « brutales » et les « atteintes aux sentiments des croyants ». Il a reconnu : « de grossières erreurs administratives, vis-à-vis de la communauté paroissiale, ont été commises par les directeurs du conseil agricole et du kolkhoze du village de Slobodzea dans son secteur russe. Alors qu’ils avaient reçu l’aval du CM pour la confiscation de l’église de la communauté paroissiale, ils ont, de leur propre initiative, détruit le clocher au moyen d'un tracteur, ce qui suscita le mécontentement et la protestation des croyants qui se sont opposés à un tel acte, et ont organisé des rondes pour veiller sur l’église qui devait faire l'objet de la confiscation. Des actes semblables ont été commis dans les villages de Verejăni, Gorodişte, Visoka et dans la région d’Ataci »[[124]](#footnote-125).

Le plénipotentiaire, A. Oleinik, a eu peur des protestations des moines et des moniales. Il a informé le CC du PC et le CM de la Moldavie que les moniales du monastère Tabora se préparaient à une protestation : « la moniale, A. Baiu, a dirigé les discussions avec les moniales et elles ont décidé d’entrer dans l’église et de ne plus en sortir même si elles doivent être tuées »[[125]](#footnote-126). Il les prévint encore : « les tsiganes qui habitent dans le village de Tabora peuvent empêcher la fermeture des monastères. En effet, ils sont passés en groupes dans le monastère Tabora, dans le but de pousser les moniales et les croyants à le défendre. Un groupe de croyants a rendu visite à la supérieure du monastère, la priant de refuser la fermeture. Neghina Andrei, Iurco Rodion, Cobilco Ion, Negru Dumitru, Iurco Leonid, Cobilco Vladimir furent parmi les visiteurs »[[126]](#footnote-127).

Dans le travail de préparation de fermeture du monastère Pripiceni, le plénipotentiaire a prévenu les organes de sécurité civile de surveiller les croyants des villages de Gordineşti et de Trifeşti. Il écrivit que : « Gurduş Miron, habitant du village de Trifeşti, lançait des appels contre les manifestations du Parti et du gouvernement et sa filles fut déportée à cause de la propagande contrerévolutionnaire. Le gardien Andrei du village de Gordineşti, lui aussi lançait les appels contre les manifestations économico-politiques, faisant du banditisme, et c’est pourquoi il fut déporté en 1951, mais en 1956, il revint de son lieu de détention »[[127]](#footnote-128). Le plénipotentiaire finit son rapport par la proposition de « convoquer, dans les plus bref délais, une réunion en rapport à la fermeture des monastères, avec les secrétaires de raikomes du Parti et les présidents du raispolkoms, des représentants de KGB, du Ministère des Affaires Intérieurs et des procureurs »[[128]](#footnote-129).

Les croyants et le clergé ont protesté par des plaintes et des demandes. Dans une lettre anonyme au patriarche Alexis, daté du mois de juillet 1959, l’auteur raconta comment, en une semaine, cinq monastères et plusieurs églises furent fermés. Il demanda au patriarche : « Votre Sainteté, prenez les armes de foi et allez contre les manœuvres des ennemis. Si vous ne faites pas cela, le diable se rira de Vous »[[129]](#footnote-130).

Les croyants des villages de Răciula (région de Călăraş), de Baroboi (région de Rîşcani) et de Kobouşka Nouă (région de Buliboaca) exprimèrent leur mécontentement et protestèrent de manière particulièrement explicite, mais leurs protestations furent réprimées avec violence : quatre hommes furent tués, et des dizaines de moines, moniales et de chrétiens orthodoxes furent arrêtés et condamnés.

BIBLIOGRAPHIE

**I. ARCHIVES:**

1. AMP. Archives du patriarcat du Moscou. Dossiers: 18, 33, 39, 58.
2. AMM. Archives de la métropole de Moldavie.
3. GARF. Archives d’Etat de la Fédération de Russie. Fds 6991: Inv. : 1, 2, 6.
4. ANRM. Archives nationales de la République Moldave. Fds: 2119 ; 3046, Inv. : 1, 2.

**LIVRES**

1. Ciumacenko T. A. Gosudarstvo, Pravoslavnaja Čerkovi, veruiuščie: 1941-1961. (L’Etat, l’Eglise Orthodoxe et les croyants : 1941-1961.) Moscou, 1999. P. 179-181
2. *Čypin Vladislav, prot.* «Russkaya Pravoslavnaya Cerkov' 1917 – 1997god», (L’Eglise Orthodoxe Russe). T. 9. Moscou, 1997.
3. Floca Ion N., arhimandrit. Canoanele bisericii Ortodoxe (Les règles de l’Eglise Orthodoxe). Sibiu, 1993, pp. 82-49.
4. *Iosif (Pavlinciuc Panteleimon), ieromoine.* Kišenevsko-Moldavskaja eparhia v period s 1944-1989 gg. (Diocèse de Kichinev-Moldavie au cours des années 1944-1989). Kandidatskaja dissertatsia. Sergiev Posad, 2003.
5. Kouroiédov V. A. K istorii vzaimootnošenia sovetskogo gosudarstva i Čerkvi (L’histoire des relations entre l’Etat Soviétique et l’Eglise), Voprosi Istorii, 9, 1973.
6. Kouroiédov V. A. Relighia i Čerkovi v Covetskom Sojuze (La religion et l’Eglise en Union Soviétique) Moscou, 1979.
7. Kouroiédov V. A. Relighia i zakon (La religion et la Loi). Moscou, 1970.
8. Pisjma i dialogui vremen « khruthchevskoj ottepeli » (Desjati let iz jizni patriarha Alexia ) Les lettres et les dialogues du période du « dégèle Khrouchtchévienne » (Le dix années du vie de patriarche Alexis) // Otečestvennie arhivi. – 1994. – № 5. – P. 43–67.
9. *Poştăreanu Dinu*. Mănăstirea Noul-Neamţ. Chişinău, 1994. P. 51-52.
10. Strikker G. M. Russkaja Pravoslavnaja Cerkovi v Sovetsquii Period, (L'Eglise Orthodoxe Russe à l'époque soviétique). Tom 2. *op.cit. p*.11.
11. *Tihonov Liudmila.* Politica statului sovietic faţă de religie în RSSM între anii 1944-1964. (La politique de l’Etat Soviétique face à la religion en RSSM entre les années 1944-1964). Lucrarea de doctor în ştiinţele istorice. Chişinău, 2000.
12. *Valeriu Pasat.* Pravoslavie v Moldavii : vlastj, Cerkov', verouščie. 1940-1960. (L'Orthodoxie en Moldavie : le pouvoir, l'Eglise et les croyants. 1940-1991). Edition ROSSPEN Moscou, 2009, 2010. Le Tome I - 823 p. et le Tome II - 967 p.
13. Vasiljeva O. J. Russkaja Paroslavnaja Čercovi i II Vatikanskij sobor. (L’Eglise Orthodoxe Russe et le deuxième Concile du Vatican) Moscou, 2004. P. 243.
1. Archimandrite Varlaam (Chiriţa Vladimir Misailovici), né en 1909 au sein de la famille du prêtre du village Vornoviţa dans la région de Cernauti). Il fut diplômé de la faculté de théologie d’Iasi en 1931. Durant ses études, l’administration universitaire l’envoya, en accord avec le gouvernement, compléter ses connaissances en Italie et en France. En février 1935, il fut tonsuré moine au monastère de Ţigăneşti et ordonné hiérodiacre par le métropolite Gurie (Grosu). En novembre 1935, il visita Paris, où il assista à des conférences de professeurs russes à l’Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge. En 1936, il fut ordonné hiéromoine. En avril 1937, sur la résolution du patriarche de Roumanie Miron (Cristea), il fut nommé recteur de l'Église près l'ambassade de Roumaine, à Jérusalem. En septembre 1939, il fut nommé supérieur du monastère de l’Assomption dans le village Ţîpova, par l’évêque Efrem (Enachescu). En novembre 1940, avec la bénédiction de l’évêque Alexis (Sergheev) de l’Eglise Orthodoxe Russe, il fut désigné doyen des paroisses du diocèse de Hotin. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, il travailla de manière intensive en Transnistrie à la mission spirituelle. En novembre 1944, il fut nommé doyen des paroisses et des monastères de Moldavie. En 1945, il fut nommé recteur de la paroisse du village de Pituşca, dans le district de Călăraş, par l’évêque Ieronim (Zaharov). Le 24 avril 1946, il fut arrêté et condamné en vertu de l'article 54-10 du Code pénal de l'URSS. Il revint des camps en 1954. Il continua sa résistance et, à la date de 31.06.1958 fut interdit et condamné, sous la pression du pouvoir soviétique, par le Synode de l’EO Russe. Il mourut en 1989. *Iosif (Pavlinciuc Panteleimon), ieromoine.* Kišenevsko-Moldavskaja eparhia v period s 1944-1989 gg. (Diocèse de Kichinev-Moldavie au cours des années 1944-1989). Kandidatskaja dissertatsia. Sergiev Posad, 2003. p. 121. [↑](#footnote-ref-2)
2. GARF F. 6991. Inv.1. D. 1418. F. 3-9. [↑](#footnote-ref-3)
3. Hiéromoine du Grand Scheme Seatiel (Chiprian Seraphim Chiperi), né en 1908. Dès sa jeunesse, Chiprian entra au monastère Ţigăneşti. En 1932, il fut tonsuré moine. Il reçut alors le nom de Seraphim. En 1942, il fut ordonné hiérodiacre, puis hiéromoine. En 1945, il fut condamné à 5 ans d'emprisonnement. Après la libération, il ne fut pas autorisé à revenir en Moldavie, mais il fut envoyé dans la région d’Odessa où il passa trois années, jusqu'à la mort de Staline. En 1954, il retourna au monastère Suruceni. En 1959, le monastère Suruceni fut fermé. Le père Seraphim dut alors rejoindre la fraternité du monastère Noul-Neamţ. En 1962, le monastère Noul-Neamţ fut également fermé. Tous les moines furent renvoyés chez eux, certains purent aller uniquement en Ukraine, en Russie, en Roumanie ou en Grèce. Le père Seraphim fut également renvoyé chez lui : il s’installa alors dans son village natal. En 1997 il revint vivre au monastère Noul-Neamţ où il fut tonsuré dans le Grand Scheme, prenant le nom de Seatiel. Il mourut en 2005. Panteleimon Pavlinciuc op. cit. 119-120. [↑](#footnote-ref-4)
4. ANRM F. 3046. Inv. 1. D. 54. F. 49. [↑](#footnote-ref-5)
5. ANRM F. 2848. Inv. 10. D. 531. F. 84. [↑](#footnote-ref-6)
6. GARF F-R. 6991. Inv. 1. D. 1203. F. 60-61. [↑](#footnote-ref-7)
7. Shtrikker G. M. Russkaja Pravoslavnaja Cerkovi v Sovetsquii Period, (L'Eglise Orthodoxe Russe à l'époque soviétique). Tom 2. Moscou, 1995. *p*.11. [↑](#footnote-ref-8)
8. *Tihonov Liudmila.* Politica statului sovietic faţă de religie în RSSM între anii 1944-1964. (La politique de l’Etat Soviétique face à la religion en RSSM entre les années 1944-1964). Lucrarea de doctor în ştiinţele istorice. Chişinău, 2000. p. 91. [↑](#footnote-ref-9)
9. GARF F. 6991. Inv.1. D. 1203. F. 48. [↑](#footnote-ref-10)
10. Directive du CM PCUS du 10.XI.1954. « Des erreurs commises dans l'exécution de la propagande scientifico-athéiste au sein de la population » *in* Strikker G. M. Tom 2. Op. Cit., P. 11-12. [↑](#footnote-ref-11)
11. Valeriu Pasat *Valeriu Pasat.* Pravoslavie v Moldavii : vlastj, Cerkov', verouščie. 1940-1960. (L'Orthodoxie en Moldavie : le pouvoir, l'Eglise et les croyants. 1940-1991). Edition ROSSPEN Moscou, 2009, le Tome I p. 222-224. [↑](#footnote-ref-12)
12. GARF F. 6991. Inv. 1. D. 565. F. 35. [↑](#footnote-ref-13)
13. « Je vous rapporte, qu’aujourd’hui, 4 octobre, les supérieurs des monastères des hommes et des moniales se sont réunis, avec votre bénédiction, au conseil pour améliorer la vie monastique, et ils me prient de vous demander la bénédiction. Demandant les prières et la bénédiction de votre Sainteté, je reste votre humble et obéissant serviteur, évêque Nectarij ». ANRM F. 2119. Inv. 1. D. 372. F. 19. [↑](#footnote-ref-14)
14. « J’appelle la bénédiction de Dieu sur le travail des supérieures des monastères du diocèse de Chişinău, qui se sont réunis sous la présidence de votre Eminence. Patriarche Alexis ». Ibidem. [↑](#footnote-ref-15)
15. Ibidem. F. 22. [↑](#footnote-ref-16)
16. Ibidem. F. 25. [↑](#footnote-ref-17)
17. Ibidem. F. 60. [↑](#footnote-ref-18)
18. Ibidem. F. 26. [↑](#footnote-ref-19)
19. Ibidem. F. 28. [↑](#footnote-ref-20)
20. Ibidem. F. 29-30. [↑](#footnote-ref-21)
21. Ibidem. F. 32. [↑](#footnote-ref-22)
22. Ibidem. F. 33-34. [↑](#footnote-ref-23)
23. Ibidem F. 64-65. [↑](#footnote-ref-24)
24. Le souvenir de Basile Secrii, l’ancien novice du Noul-Neamţ. Archives personales. [↑](#footnote-ref-25)
25. ANRM F. 2119. Inv. 1. D. 372. F. 34. [↑](#footnote-ref-26)
26. Ibidem. F. 35. [↑](#footnote-ref-27)
27. La vie diocésaine. JMP. 1955, 12. С. 33 [↑](#footnote-ref-28)
28. GARF F. 6991. Inv.1. D. 1526. F. 54. [↑](#footnote-ref-29)
29. Ibidem D. 1210. F. 200. [↑](#footnote-ref-30)
30. Valeriu Pasat. Op. Cit. P. 287. [↑](#footnote-ref-31)
31. GARF F. 6991. Inv.1. D. 1210. F. 201. [↑](#footnote-ref-32)
32. Ibidem. F. 201. [↑](#footnote-ref-33)
33. ANRM F. 3046. Inv. 2. D. 19. F. 27. [↑](#footnote-ref-34)
34. GARF F. 6991. Inv. 1. D. 1526. F. 40. [↑](#footnote-ref-35)
35. AMM 1958. [↑](#footnote-ref-36)
36. ANRM F. 3046. Inv. 2. D. 19. F. 28. [↑](#footnote-ref-37)
37. GARF F. 6991. Inv. 1. D. 1418. F. 59. [↑](#footnote-ref-38)
38. ANRM F. 3046. Inv. 2. D. 19. F. 28. [↑](#footnote-ref-39)
39. GARF F. 6991. Inv. 1. D. 1533. F. 110-111. [↑](#footnote-ref-40)
40. Ibidem. D. 1418. F. 68. [↑](#footnote-ref-41)
41. Ibidem. [↑](#footnote-ref-42)
42. Ibidem. P. 210. [↑](#footnote-ref-43)
43. Ibidem. P. 211. [↑](#footnote-ref-44)
44. GARF F. 6991. Inv. 1. D. 1526. F. 34. [↑](#footnote-ref-45)
45. GARF F. 6991. Inv. 1. D. 1203. F. 60. [↑](#footnote-ref-46)
46. Ibidem. [↑](#footnote-ref-47)
47. ANRM F. 2848 Inv. 10. D. 550. F. 64-65 [↑](#footnote-ref-48)
48. Ibidem. D. 1210. F. 199. [↑](#footnote-ref-49)
49. Ibidem. [↑](#footnote-ref-50)
50. ANRM F. 3046. Inv. 1. D. 64. F. 29. [↑](#footnote-ref-51)
51. GARF F. 6991 Inv. 1. D. 1526. F. 50-58. [↑](#footnote-ref-52)
52. Ibidem. F. 30. [↑](#footnote-ref-53)
53. L’icône de la Mère de Dieu de Hîrbovăţ est une de plus célèbre icône de la Moldavie. Elle arriva en monastère du Hîrbovăţ à la fin du XVIII siècle. Une histoire émouvante est liée à cette icône. Durant la septième guerre russo-turc, le colonel Nicolae Albaduev, propriétaire de l’icône, vint visiter le monastère, et fut tué par un cheval en en franchissant les portes. Sa femme laissa l’icône au monastère pour le repos de l’âme de son mari. L’icône est devenu célèbre grâce aux miracles qui lui sont reliés. Elle fut trois fois dans un incendie, mais chaque fois elle en ressortit indemne. Plusieurs personnes témoignèrent du pouvoir guérissant de l’icône. En 1816, un fidèle Stephan Lupu donna pour l’icône un châssis d’argent avec des perles. L’icône était transportée à la cathédrale de Chişinău, à partir du 1859, chaque année pour un séjour. Entre les deux guerres mondiales, l’icône visita toutes les villes et villages de la Bessarabie. Durant la période soviétique les processions avec l’icône fut complètement interdite. Après la fermeture du Hîrbovăţ en 1962, l’icône fut transféré à Chişinău, à la cathédrale diocésaine. Depuis 1992, la tradition des processions avec l’icône est rétablie. L’icône est portée au travers des régions de la Moldavie et est placée à la cathédrale métropolitaine. Elle a retrouvé sa place au monastère durant le grand carême. <http://credintainadevar.blogspot.com/2011/01/icoana-maicii-domnului-de-la-manastirea.html> [↑](#footnote-ref-54)
54. JMP.1956, 10, P. 4-5. [↑](#footnote-ref-55)
55. GARF F. 6991 Inv. 7. D. 82. F. 15. [↑](#footnote-ref-56)
56. ANRM F. 3046. Inv.1. D. 65. F. 81. [↑](#footnote-ref-57)
57. Ciumacenko T. A. Gosudarstvo, Pravoslavnaja Čerkovi, veruiuščie: 1941-1961. (L’Etat, l’Eglise Orthodoxe et les croyants : 1941-1961.) Moscou, 1999. P. 179-181 [↑](#footnote-ref-58)
58. *Čypin Vladislav, prot.* «Russkaya Pravoslavnaya Cerkov' 1917 – 1997god», (L’Eglise Orthodoxe Russe). T. 9. Moscou, 1997. p. 379. [↑](#footnote-ref-59)
59. Pasat op. cit. p. 63. [↑](#footnote-ref-60)
60. GARF F. 6991. Inv. 1. D. 1647. F. 7-8. (Lettre informative № 57). [↑](#footnote-ref-61)
61. *Čypin Vladislav, prot.* Op. cit. p. 379. [↑](#footnote-ref-62)
62. Dans le diocèse de Chisinau de Moldavie l’atelier fut fermé dès le dix juillet 1958 et cette première expérience inspira la directive du Conseil des ministres. ANRM F. 4036. Inv. 1. D. 85. F. 71. [↑](#footnote-ref-63)
63. GARF F. 6991. Inv. 1. D. 1526. F. 47-48. [↑](#footnote-ref-64)
64. Ibidem F. 64-67. [↑](#footnote-ref-65)
65. Pasat Valeriu Ibidem. P. 514-515 [↑](#footnote-ref-66)
66. Le document est visé par A. I. Medvedev et D. S. Gladkij. Passat V. Ibidem. P. 577-578. [↑](#footnote-ref-67)
67. ANRM F. 3046. Inv. 1. D. 97. F. 1. [↑](#footnote-ref-68)
68. ANRM F. 3046. Inv. 1. D. 97. F. 3. [↑](#footnote-ref-69)
69. « Au sujet des mesures concernant les liquidations des manquement à la législation de cultes commis par les clergés». // Pisjma i dialogui vremen « khruthchevskoj ottepeli » (Desjati let iz jizni patriarha Alexia ) Les lettres et les dialogues du période du « dégèle Khrouchtchévienne » (Le dix années du vie de patriarche Alexis) // Otečestvennie arhivi. – 1994. – № 5. – P. 43–67. [↑](#footnote-ref-70)
70. Vasiljeva O. J. Russkaja Paroslavnaja Čercovi i II Vatikanskij sobor. (L’Eglise Orthodoxe Russe et le deuxième Concile du Vatican) Moscou, 2004. P. 243. [↑](#footnote-ref-71)
71. GARF. F-R. 6991. Inv. 1. D. 2122. F. 2. [↑](#footnote-ref-72)
72. GARF F-R. 6991. Inv. 1. D. 1647. F. 39. [↑](#footnote-ref-73)
73. Vladimir Alexeevici Kouroiédov (1906 – 1994), fonctionnaire soviétique. Il fut le président du Conseil pour les affaires de l’Église Orthodoxe Russe auprès du CM de l’URSS (1960-1965) et le président du Conseil pour les affaires de religion auprès du CM de l’URSS (1965-1985). Son activité fut marquée par le renforcement de l’activité des institutions directives et des services de contrôles de l’URSS et orientée vers l’étouffement de l’Eglise et l’installation d’un contrôle plus dur sur le clergé du Patriarcat du Moscou. Il a publié plusieurs livres et articles : « La religion et la Loi » Moscou, 1970 ; « L’histoire des relations entre l’Etat Soviétique et l’Eglise », Voprosi Istorii, 9, 1973 ; « La religion et l’Eglise en Union Soviétique » Moscou, 1979. [↑](#footnote-ref-74)
74. A. I. Oleïnik de nationalité moldave fut né en 1907 dans le village Popenca en région de Rîbnița. Il fit ses études aux Instituts Pédagogique de Balta, Tiraspol et Chișinău. En 1924, il devint le membre du VLKSM et, à partir de 1936, – le membre du PC de l’URSS. En années 1933-1937, il occupa le post du propagandiste culturelle et secrétaire du komsomol de la région de Slobodzea. En 1938, il devint le président du raispolkom et en 1939, il devint le président du gorispolkom. En période de la Second Guerre mondiale, il occupa le post d’inspecteur en chef du service du politique (Fond Effectivnoj Politiqui : FEP-34) dans les fronts de Sud, de Kaukaz, de IV et III Ukrainien. En 1944, il fut nommé le Ministre de l’Industrie Forestier. En 1947, le Bureau CC du PC de la Moldavie l’a libéré de la fonction du Ministre et l’a confirmé dans la fonction du président du Comité pour les affaires des institutions culture-civilisatrices auprès des CM de la RSS Moldave. En 1953, il fut nommé le chef du Direction d’Embouche (Recrutement) organisé des travailleurs auprès de CM de lq Moldavie. En 1959, il fut confirmé le plénipotentiaire des affaires pour l’EOR auprès de CM de la RSS Moldave. En 1965, il fut libéré du ce post. V. Passat Ibidem. P. 913-917. *Tihonov L.* Ibidem. P. 48. [↑](#footnote-ref-75)
75. Pasat V. op. cit. p. 73. Dans une des documents des Archives nous trouvons des approbations de l’activité de l’A.I. Oleïnik. « En moi de mars 1960, Le Conseil a examiné le pratique de travail du Plénipotentiaire, le camarade Oleïnik, qui a pris une ligne incorrecte, pratiquement pernicieux, dans le lever des communautés religieuses de registration. Il a proposé de lever d’enregistrement, pas mal des communautés orthodoxes – 158, donc la majorité furent actives, mais il n’a pas compris la situation ecclésiastique et il n’a pas étudié chaque communauté à part. Le conseil désapprouve l’activité du camarade Oleïnik, et le prévint qui il sera poursuivre, si il ne finira pas avec ses fautes» GARF F-R. 6991 Inv. 1. D. 1. F. 197-239. [↑](#footnote-ref-76)
76. Pasat op. cit. p. 636-637. [↑](#footnote-ref-77)
77. ANRM F. 3046, Inv. 1. D. 95, F. 72. [↑](#footnote-ref-78)
78. En Moldavie, il était de tradition de planter des croix et de placer des icônes aux carrefours des routes, ou auprès des puits. Dans certains villages, les paysans plantaient une croix auprès de chaque puits et sur chaque route. Les chrétiens, les plus fervents, s’astreignaient à planter, dans leur cour, une croix qui était disposée soit auprès de la porte d’entrée, soit au centre de la cour. [↑](#footnote-ref-79)
79. Ibidem. D. 1826. F. 16. [↑](#footnote-ref-80)
80. GARF F-R. 6991. Inv. 2. D. 261. 109-111. [↑](#footnote-ref-81)
81. Ibidem. Inv. 3. D. 523. F. 42-45. [↑](#footnote-ref-82)
82. La proposition du Conseil pour les affères de l’EOR est daté du 7 avril 1959. Le Conseil proposa de réduire huit monastères en RSSM : trois des hommes et cinq érémitique des femmes. Ibidem. Inv. 1. D. 1648. F. 129-130, 133, 136-137. [↑](#footnote-ref-83)
83. ANRM F. 2848. Inv. 2. D. 317. F. 76-79. [↑](#footnote-ref-84)
84. Ibidem. [↑](#footnote-ref-85)
85. Ibidem. [↑](#footnote-ref-86)
86. Ibidem. [↑](#footnote-ref-87)
87. Ibidem. F. 3046. Inv.1. D. 101. F. 50. [↑](#footnote-ref-88)
88. Ibidem. [↑](#footnote-ref-89)
89. Ibidem. F. 51. [↑](#footnote-ref-90)
90. GARF. F-R. 6991. Inv. 1. D. 1826. F. 16-17. [↑](#footnote-ref-91)
91. Ibidem. D. 1647. F. 71. [↑](#footnote-ref-92)
92. ANRM F. 3046, Inv. 1. D. 93. F. 110-112. [↑](#footnote-ref-93)
93. Ibidem. [↑](#footnote-ref-94)
94. *Pasat Valeriu.* Ibidem. P. 321-322. [↑](#footnote-ref-95)
95. Ibidem. [↑](#footnote-ref-96)
96. APM F. 1. Inv. 4. D. 988. F. 36-37. [↑](#footnote-ref-97)
97. Ibidem. [↑](#footnote-ref-98)
98. GARF. F-R. 6991. Inv. 1. D.1647. F. 71.. [↑](#footnote-ref-99)
99. Ibidem. Л. 16-17. [↑](#footnote-ref-100)
100. Ibidem. [↑](#footnote-ref-101)
101. Rappelons qu’il s’agissait d’une évidente violation des droits de l’Église, remontant au 7e canon du IVe Concile Oecuménique et au canon 83 du Règlement apostolique. Floca Ion N., arhimandrit. Canoanele bisericii Ortodoxe (Les règles de l’Eglise Orthodoxe). Sibiu, 1993, pp. 82-49. [↑](#footnote-ref-102)
102. GARF. F-R. 6991. Inv. 1. D. 1826. F. 18. [↑](#footnote-ref-103)
103. Ibidem D. 1730. F. 2-13. [↑](#footnote-ref-104)
104. Ibidem D. 1826. F. 32. [↑](#footnote-ref-105)
105. *Poştăreanu Dinu*. Mănăstirea Noul-Neamţ. Chişinău, 1994. P. 51-52. [↑](#footnote-ref-106)
106. GARF F-R. 6991. Inv. 1. D. 2025. F. 2-3. [↑](#footnote-ref-107)
107. Ibidem. F. 32 [↑](#footnote-ref-108)
108. Ibidem. [↑](#footnote-ref-109)
109. Ibidem. F. 34. [↑](#footnote-ref-110)
110. Ibidem. D. 2025. F. 32. [↑](#footnote-ref-111)
111. Ibidem. [↑](#footnote-ref-112)
112. Ioannikij (Speranskij Ivan Nikanorovich) est né le 31.12.1885 dans le village de Nariuchi, dans la région de Novgorod. Il fit ses études au Séminaire Théologique de Novgorod et à l’Académie de Sanct-Petersburg. En 1912, il a soutenu son doctorat. L’intitulé de sa thèse est «  L’activité littéraire du saint Nil Sorskij ». Il a participé au Conseil Local de Moscou, en 1917-1918, soutenant l’institution du patriarcat. En 1918, il fut tonsuré moine dans le monastère Iverskij, dans la ville de Valdaj, région de Novgorod. Le 26 mai 1919, il fut ordonné hierodiacre et le lendemain, hièromoine par l’évêque Dmitrii (Sperovskij). Il a commencé son sacerdoce comme supérieur du monastère saint Antonii de Novgorod. Le 27 mai 1923, il fut ordonné évêque par les évêques Trofim de Birsk et Joseph (Nevskij). Son ordination épiscopale fut célébrée en grand secret et, plus tard, le patriarche Tikhon (Beljaev) l’a reconnue légitime. En 1923-1924, il gouverna le diocèse de Novgorod. En 1926, il fut arrêté et condamné pour la première fois. L’évêque Ioannikij fut incarcéré dans la prison de Staraja Russa et celle de Novgorod puis fut envoyé en exil dans la région de Narimskij. En 1931, pour une très courte période, il a eu la place de l’évêque d’Orel. A la fin de 1931, il fut de nouveau arrêté et emprisonné. Après sa libération, il occupa la place de l’évêque de Staraja Russe jusqu’au 1934. La même année, il fut arrêté et condamné à 5 ans de camps de rééducation par le travail. Suite à sa libération, il fut exilé dans la région de Krasnojarsk, jusqu’au 1947. Cette année là, le patriarche Alexis (Simanskij) le nomma évêque intérimaire du diocèse de Krasnojarsk. Il fut de nouveau arrêté car c’est une pionnière qui accueillit le métropolite de Novossibirsk, Bartolomé, à son arrivée dans la ville. Le tribunal ne l’a pas condamné, mais le pouvoir a insisté pour qu’il soit mis à la retraite. En 1956, avec la bénédiction du patriarche, il arriva en Moldavie et s’installa au monastère de Noul-Neamț. En 1962, avant la fermeture du monastère, il fut transféré pour un temps assez court au monastère Căpriana, sous prétexte qu’à Căpriana, les services religieux se célébraient en roumain. Il fut transféré au monastère de la Dormition de la Mère de Dieu de Pečiora. Pendant ses dernières années, il fut aveugle et malade. Le 2 novembre 1969, il décéda et fut inhumé dans les Grottes du monastère de Pečiora. GARF F. 6343. Inv. 1. D. 263. F. 81. [↑](#footnote-ref-113)
113. Fiéodor (Tékoučev) est né en 1908. Il fit des études à l’Institut Saint Serge de Paris. Il fut ordonné prêtre au sein de l’émigration russe en France et fut nommé recteur de la paroisse de la Transfiguration de Vichy. Dans l’année 1930, il part aux Etats-Unis, en accompagnant le métropolite Benjamin (Fenčenkov). Il fut nommé recteur de la paroisse de la juridiction du Patriarcat du Moscou à San-Francisco. En 1943, il devint archimandrite et fut nommé recteur de la paroisse de Saint George à Chicago. La même année, il fut ordonné évêque pour l’Argentine. Entre 1952-1956, il gouverna le diocèse de San-Francisco et de Californie. A partir de novembre 1956, il fut mis à la retraite et rapatrie en URSS. Les premières 6 années, il habita au monastère Noul-Neamț. En 1962, pour quelques mois, il fut transféré au monastère Căpriana, et après la fermeture de ce dernier, il habita, jusqu'à la fin de sa vie, au monastère de la Dormition de la Mère de Dieu de Pečiora. Il mourut le 3 avril 1985 et fut inhumé dans les Grottes du monastère. <http://zarubezhje.narod.ru/tya/f_023.htm> [↑](#footnote-ref-114)
114. ANRM F. 2848. Inv. 2. D. 392. F. 116. [↑](#footnote-ref-115)
115. GARF F-R. 6991. Inv. 1. D. 2025. F. 32. [↑](#footnote-ref-116)
116. Ibidem. D. 2122. F. 2-3. [↑](#footnote-ref-117)
117. Passat V. Op. Cit. III vol. P. 195-196. [↑](#footnote-ref-118)
118. [↑](#footnote-ref-119)
119. Ibidem. F. 27-28. Ces lieux de culte ont été transformés en dépôts, en écuries, en salles de sport, en immeuble d’habitation  etc. [↑](#footnote-ref-120)
120. Ibidem. D. 1826 F. 21-22. [↑](#footnote-ref-121)
121. Ibidem D. 1730. F. 2-13. [↑](#footnote-ref-122)
122. Valeriue Pasat ibidem. P. 782-783 [↑](#footnote-ref-123)
123. GARF F-R. 6991. Inv. 6. D. 373 F. 22-23. [↑](#footnote-ref-124)
124. Ibidem. Inv. 1. D. 1826. F. 42. [↑](#footnote-ref-125)
125. Pasat V. Ibidem. P. 738. [↑](#footnote-ref-126)
126. Ibidem. P. 738. [↑](#footnote-ref-127)
127. Ibidem. [↑](#footnote-ref-128)
128. Ibidem. P. 740. [↑](#footnote-ref-129)
129. ANRM F. 3046. Inv. 1. D. 93. F. 5. [↑](#footnote-ref-130)